HAL
open science

En quoi le paysage comestible permet de reconnecter les habitants avec leur cadre de vie urbain ? Un exemple : le XVIIIe arrondissement de Paris

Mélanie Michelet

To cite this version:

Mélanie Michelet. En quoi le paysage comestible permet de reconnecter les habitants avec leur cadre de vie urbain ? Un exemple : le XVIIIe arrondissement de Paris. Sciences du Vivant [q-bio]. 2017. dumas-01618361

HAL Id: dumas-01618361

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01618361

Submitted on 6 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

AGROCAMPUS OUEST

☑ **CFR Angers**

☐ **CFR Rennes**

Année universitaire : 2016.-2017

Spécialité : Paysage

Spécialisation (et option éventuelle) :

Maîtrise d'œuvre et ingénierie

Mémoire de Fin d'Études

☑ d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

☐ de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

☐ d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

En quoi le paysage comestible permet de reconnecter les habitants avec leur cadre de vie urbain ? : Un exemple le XVIIIème arrondissement de Paris

Par : Mélanie MICHELET

Soutenu à Angers le 21/09/2017

Devant le jury composé de :
Président : ROUSSELIERE Damien
Maître de stage : GOELZER Sébastien
Enseignant référent : JOLIET Fabienne

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'Agrocampus Ouest

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation «Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France» disponible en ligne http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr

Fiche de confidentialité et de diffusion du mémoire

Confidentialité

☒ Non ☐ Oui si oui : ☐ 1 an ☐ 5 ans ☐ 10 ans

Pendant toute la durée de confidentialité, aucune diffusion du mémoire n'est possible (1).

Date et signature du maître de stage (2) : 28.09.17

A la fin de la période de confidentialité, sa diffusion est soumise aux règles ci-dessous (droits d'auteur et autorisation de diffusion par l'enseignant à renseigner).

Droits d'auteur

L'auteur(3) **Nom Prénom** Michelet Mélanie

autorise la diffusion de son travail (immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

☒ Oui ☐ Non

Si oui, il autorise

☐ la diffusion papier du mémoire uniquement(4)

☐ la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

☒ la diffusion papier et électronique du mémoire (joindre dans ce cas la fiche de conformité du mémoire numérique et le contrat de diffusion)

(Facultatif) ☒ accepte de placer son mémoire sous licence Creative commons CC-By-Nc-Nd (voir Guide du mémoire Chap 1.4 page 6)

Date et signature de l'auteur : 04/10/2017

Autorisation de diffusion par le responsable de spécialisation ou son représentant

L'enseignant juge le mémoire de qualité suffisante pour être diffusé (immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

☐ Oui ☐ Non

Si non, seul le titre du mémoire apparaîtra dans les bases de données.

Si oui, il autorise

☐ la diffusion papier du mémoire uniquement(4)

☐ la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

☐ la diffusion papier et électronique du mémoire

Date et signature de l'enseignant :

(1) L'administration, les enseignants et les différents services de documentation d'AGROCAMPUS OUEST s'engagent à respecter cette confidentialité.
(2) Signature et cachet de l'organisme
(3).Auteur = étudiant qui réalise son mémoire de fin d'études
(4) La référence bibliographique (= Nom de l'auteur, titre du mémoire, année de soutenance, diplôme, spécialité et spécialisation/Option)) sera signalée dans les bases de données documentaires sans le résumé

Remerciements :

Ce mémoire ne s’est pas écrit tout seul. L’aide et le soutient de mes proches m’ont aidés à l’écrire. Je souhaite les remercier à travers ces quelques lignes.

Un merci tout d’abord à toutes ces personnes qui m’ont soutenue, dans ma vie, mes études, mes choix. C’est grâce à vous que j’ai pu devenir ce que je suis à l’heure actuelle.

Un merci à Agrocampus Ouest pour m’avoir permis de pouvoir devenir Ingénieure Paysagiste. Merci aux professeurs qui ont cru en mes capacités et encouragé.

Je voudrais remercier plus précisément Monsieur Migeon et Madame Chevalier qui ont pris le temps pour me guider dans mon orientation professionnelle.

Un grand merci également à Madame Fabienne Joliet, qui en plus su trouver les mots pour me conseiller durant toute la rédaction de mon mémoire.

Enfin un grand merci à l’association Vergers Urbains, qui m’a appris qu’avec beaucoup de volonté et du travail on arrive à des choses merveilleuses. A mon maître de stage Sébastien, qui a su me former et m’expliquer sa vision du paysage comestible et qui m’a suivie pour la rédaction de mon mémoire. Ainsi qu’à Julie, qui m’a enseignée beaucoup, que ce soit pour le végétal, les relations avec les autres, et qui a toujours été à l’écoute dans une ambiance chaleureuse.

Merci à ma famille qui m’a toujours soutenue dans les bons comme dans les mauvais moments. Merci d’avoir toujours été à l’écoute et là pour moi que je sois loin ou proche de vous.

Enfin merci à mes amis, mes camarades de travail, de sorties ou mes colocataires. Vous m’avez permis de relativiser et de me faire avancer dans ma vie.

En écrivant ces quelques lignes, j’ai pu penser à vous qui m’avez fait devenir ce que je suis maintenant et je vous en remercie.

Table des matières

Introduction p1

I L'impact du paysage comestible dans la société actuelle.....p2

1/ Le paysage comestible, un paysage omniprésent de nos sociétés ?.....p2
a) Définitions.....p2
b) Le paysage comestible: connexion entre un passé rural et une ville en expansion p5
c) Les enjeux actuels du paysage comestible.....p6

2/ L'essor du paysage comestible dans le XVIIIème arrondissement de Paris p7
a) Le paysage comestible français p7
b) L'histoire du paysage comestible Parisien.....p8
c) Le XVIIIème arrondissement de Paris p10

3/ Présentation de la méthode d'étude p11
a) Recensement des différents types de lieux considérés comme paysage comestible..... p12
b) Etudier l'impact de l'appropriation des lieux d'un point de vue extérieur à la situation..... p12
c) Étudier l'impact de l'appropriation des lieux d'un point de vue intérieur à la situation.....p12

II L'impact du paysage comestible dans les lieux délimités.....p13

1/ Typologies des différents lieux dit délimités.....p13
a) Les lieux à finalité économique.....p13
b) Les différents lieux avec une finalité sociale.....p15
c) Les futurs grands projets de végétalisation du 18e p16

2/ Impacts des lieux délimités a finalité économique dans le 18e p17
a) Les AMAP.....p17
b) La Recyclerie p17
c) Les Parisculteurs p18

3/ Impacts des lieux délimités à finalités sociales dans le 18e p18
a)Les écoles Primaires.....p18
b)Les jardins partagés p19
4/ Impacts des phases de concertation dans les grands projets du 18e p24
a/ La petite Ceinture.....p24
b) la promenade Barbès, La Chapelle, Stalingrad p25

III Le paysage comestible dans les lieux public, mis à disposition des habitants.....p26

1/ Typologie des différents lieux étudiés p26
a) Végétalisation en pied de mur p26
b) Occupation ponctuelle de lieu.....p27

2/ Etude extérieurs des différents types de lieux aménagés p27
a Etude temporelle des différents aménagements mis en place..... p27
b Etude sur site p29

3/ Etude sur l'explication de ces ressentis..... p35
a)L'attachement affectif p35
b) L'attachement au lieu p35
c) L'attachement au bac..... p36

Conclusion.....p38

Liste des figures et des tableaux:

Figure 1 : Schéma du phénomène du paysage comestible : causes et formes (Michelet, 2017)..... p4

Figure 2 : Schéma de la relation entre acceptabilité et participation (Joliet, 2014).....p4

Figure 3 : Les différentes sphères d'intervention et d'évaluation de l'AU en terme de développement économique, social et environnemental. (Duchemin et al., 2009) p6

Figure 4 : Implantation des maraîchers Parisiens de 1859 à 1959 (d'après Roy JM., 2012) p9

Figure 5 : Plan des différents arrondissements de la ville de Paris(Michelet,2017) p10

Figure 6 : Carte de répartitions des différents éléments de paysage comestibles délimités dans le 18e en 2017 (Michelet, 2017)..... p13

Figure 7 : Photographie de la Recyclerie (Michelet, 2017) p15

Figure 8 : Les engagements de la Main Verte (Michelet, 2017) p16

Figure 9 : Mur dans un jardin partagé couvert d'affiche (Michelet, 2017).....p22

Figure 10 : Photographie d'aménagements suites à des dégradations (Michelet, 2017).....p23

Figure 11 : Photographie du Civic Lab (Michelet, 2017).....p25

Figure 12 : Plan décrivant l'évolution du positionnement des projets de végétalisation comestible ponctuelles à partir de 2013 dans le 18e arrondissement (Michelet, 2017).....p28

Figure 13 : Plan décrivant le parcours réalisé pour l'analyse des différents sites. (Michelet, 2017) p30

Figure 14 : Photographies de panneaux placés pour limiter les dégradations de bac (Michelet, 2017) p37

Tableau 1 : Analyse des différents jardins partagés dates, fonctionnement et année de création dans le 18e arrondissement (Michelet, 2017) p20-21

Tableau 2 : Analyse des différents sites de végétalisations ponctuels étudiés (Michelet, 2017) p31-32-33

.

Liste des annexes

ANNEXE I : Les différents questionnaires envoyés
ANNEXE II : Liste des paysages comestibles permis par les actions de la mairie de Paris dans le 18e
ANNEXE III : Mail de réponse du questionnaire de Fayçal Said Ayme photographe de Jardins Partagés de Paris
ANNEXE IV :Mail de réponse du questionnaire de Cycloponic
ANNEXE V : Mail de réponse du questionnaire du jardin partagé Le bois Dormoy
ANNEXE VI : Liste des lieux végétalisations ponctuelles dans le 18e
ANNEXE VII : Recueils de remarque lors de chantier
ANNEXE VIII : Permis de végétaliser

Avant-propos :

Ce mémoire a été réalisé durant mon stage à Vergers Urbains d'avril à septembre 2017.
Vergers Urbains est une association basée dans le XVIIIème arrondissement de Paris. Créee en 2012, elle travaille à rendre la ville plus comestible. Au sein de cette dernière, j'ai mené différentes actions en lien avec le paysage comestible. J'ai réalisé des plans pour les porteurs de projet de Végétalisons Paris, j'ai assisté à des chantiers participatifs, j'ai réalisé des animations autour du monde du végétal,….
Cette association m'a apportée beaucoup, que ce soit sur le plan professionnel ou humain.
Par le biais de cette dernière et de conférences, j'ai pu rencontrer de nombreuses personnes qui vivent le paysage comestible et se battent pour son intégration dans la ville.
C'est dans cet état d'esprit que j'ai voulu en connaître plus sur ce paysage comestible, et son impact pour les personnes qui le côtoyait que ce soit de façon voulues ou non.

[0]

Introduction :

L'Homme façonne son paysage et réciproquement.
L'Homme ne fait pas que d'observer un paysage : il le vit. Lorsqu'un individu parcourt un lieu, il observe la végétation, l'esthétisme d'un aménagement. Il perçoit l'emprise d'un bâtiment, d'un arbre imposant, ou alors l'immensité d'une large étendue. Il peut entendre le bruit de feuilles dans le vent, ou encore le klaxon des voitures, sentir le parfum d'une rose ou la pollution d'une ville. Et dans certains cas, il peut goûter ce paysage ; un légume, une baie, un fruit ou même une fleur…..

Le paysage est également le reflet d'une société, une manière de penser, d'exprimer sa culture. Les jardins à la Française, les parcs naturels, les quartiers de grands ensembles : tous ces lieux décrivent une volonté humaine de penser et de faire.

Aujourd'hui nos sociétés subissent de nombreuses crises :

Une crise économique. La mondialisation et les crises précédentes ont créé un climat tendu : le chômage augmente et les salaires diminuent. Depuis 2008, la dette planétaire dépasse le PIB mondial. Certaines régions industrielles sont désertées à cause du manque d'emploi comme aux États Unis dans le Bronx (Aubry C. et al., 2010).

Une crise environnementale. On ne compte plus les rapports concernant les extinctions massives d'espèces, la montée des eaux, ou autres déréglements écologiques ou climatiques. Selon l'ONU, 20 millions de personnes ont actuellement été forcées à quitter leurs lieux de vie pour des raisons climatiques.

Cette situation conduit à une **crise sociale** : certaines personnes se retrouvent seules, sans travail, sans avenir, en stress permanent.

L'étalement urbain est tel que la pression foncière devient critique. Depuis 2007, 50% de la population mondiale vit en ville.(Ba A.&Aubry C, 2010) Chaque mètre carré en ville se doit d'avoir une utilité.

Face à cette **crise générale,** des personnes se mobilisent pour trouver des solutions. Elles inventent ou redécouvrent des moyens différents de vivre, travailler, penser le paysage : des moyens que l'on nomme **alternatifs**.
Le réseau des **villes en transition** depuis 2006, rassemble des groupes animant dans leurs communes une initiative de transition. C'est-à-dire de processus impliquant la communauté et visant à assurer la résilience de la ville face au double défi que représentent le pic pétrolier et le dérèglement climatique [1]. Ce groupe voit en la crise une chance de changer la société.

C'est dans cette période marquée par la nouveauté et l'innovation que l'expression **« paysage comestible »** apparaît. Ce type de paysage est lié à l'agriculture urbaine. Cette façon d'aménager le paysage, considérée comme non moderne il y a encore quelques années, semble être une solution pour aménager une ville verte et durable. 30% des personnes en reconversion professionnelles dans le milieu agricole veulent travailler en ville malgré les contraintes liées à l'activité anthropomorphique. (Arnoult.F, 2010). Un espace peu ou pas utilisé devient un lieu de production de nourriture et peut même créer du lien social. Cet espace de verdure peut s'inscrire dans le réseau des trames vertes en accueillant une biodiversité animale et végétale. L'agriculture urbaine pourrait devenir un des piliers de cette résilience. Elle deviendrait une force qui permet aux sociétés de mieux s'adapter aux différentes crises. (Lagneau A.et al, 2015)

Dans quelle mesure peut-on dire que le paysage comestible permet de **reconnecter** les habitants avec leur cadre de vie ? Comment les habitants voient cette nouvelle façon de penser et de construire le paysage ? Observe-t-on une meilleure acceptation par les habitants ?

Au cours de ce mémoire nous décrirons dans un premier temps le paysage comestible. Quelles sont ses racines, et ses différentes formes. Puis nous resserrerons notre étude sur le 18e arrondissement. Nous dresserons une liste des principaux sites de paysages comestibles. Nous évaluerons comment ces aménagements sont acceptés par les habitants. Cette estimation se fera essentiellement par des observations sur les différents sites et des rencontres avec les principaux acteurs.

I L'impact du paysage comestible dans la société actuelle

1/ Le paysage comestible, un paysage omniprésent dans nos sociétés ?

La composante paysanne a toujours été présente dans les villes mais elle est restée ignorée par les chercheurs et les pouvoirs publics. [Bairoch P., 1997]

a) Définitions

« Paysage » désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations [2]. La notion de paysage dépend donc de l'aménagement, mais aussi de comment il est perçu et approprié par les personnes.

L'idée de **paysage comestible** est d'intégrer la dimension nourricière de la nature, et de privilégier dans les aménagements urbains le choix d'espèces productives comme des arbres fruitiers ou des plantes aromatiques (Le Bissonanais M, 2013)

Cette idée est liée à une volonté de **ville résiliente**, plus durable. On s'approprie le paysage car il nous est utile. Il produit de la nourriture. Cette production ne vise pas une **autosuffisance alimentaire**, juste transformer nos rues stériles en allées gourmandes où chaque passant peut s'arrêter et cueillir un fruit, une baie…. Ce paysage se pratique également durant des **ateliers** ou des **activités organisés** sur place. Il devient un lieu de vie et de cohésion sociale. La conception d'un tel paysage doit se faire de façon réfléchie, il ne s'agit pas de réaliser des vergers à chaque coin de rues, mais de créer des espaces de végétations comestibles adaptés à la situation et à l'espace. En effet, ces paysages peuvent subir de nombreux gènes liés à la pollution ou à l'utilisation du site.

Le paysage comestible tend à être respectueux de l'environnement. Il applique souvent les principes de permaculture et ou d'agroécologie. Par exemple le Square Emmanuelle Fleury dans le 19e arrondissement de Paris possède une zone destinée à être une forêt comestible. Le but de cette zone est **double** : tout d'abord créer un lieu de protection de la biodiversité, mais également un lieu éducatif. De nombreux ateliers sont réalisés dans cette zone ou des espèces commes des pommiers palissés sont présentes afin de montrer cette technique aux habitants ou à toutes personnes intéressées.

Ce paysage peut être le fruit de plusieurs dynamiques :

La création d'un lien social via un lieu particulier rejoint la logique des **Tiers Lieux.** Antoine Burret définit ce terme comme : « Une configuration sociale où la rencontre entre des entités individuées engage intentionnellement à la conception de représentations communes ».Ces lieux de rencontre de culture, et de partage ont disparu avec le succès de la voiture. Aujourd'hui les associations préconisant les méthodes alternatives et les mouvements sociaux leurs apportent un nouvel essor. Par exemple Les Grands Voisins à Paris situé dans un ancien hôpital regroupe de nombreuses associations, une recyclerie, un refuge pour migrants, un camping, une buvette et autres…. Les Tiers Lieux peuvent revêtir plusieurs formes comme les Fablabs (lieux où on construit en communautés) ou encore les jardins partagés.

D'autres mouvements alternatifs permettent l'émergence d'un **paysage comestible**. Le mouvement des **Incroyables Comestibles** ou **Incredible Edible**, est un mouvement participatif citoyen de bien commun et non marchand. Ils cherchent à promouvoir l'agriculture urbaine participative en invitant les citoyens à planter partout là où c'est possible et à mettre les récoltes en partage[3]. Concrètement ils réalisent des plantations comestibles dans les espaces publics accessibles à tous. Cette végétalisation « sauvage » permet l'expansion du paysage comestible.

Il existe d'autres mouvements plus engagées comme la **Guerilla Jardinière** ou **Guerilla Gardening.** Ce mouvement né en 1970, grâce à Liz Christy est une volonté de s'approprier et d'aménager les friches laissées à l'abandon. Elle insuffle aux citoyens une volonté de jardiner tous les espaces qu'ils veulent : accessibles ou non, de façon légale ou non. En lançant des « Bombes à graines» par-dessus les grillages, ils veulent transfomer les terrains inocuppés en «community gardens» pour les habitants des quartiers. Aujourd'hui, on compte environ 600 «community gardens» à New York et des milliers de jardins communautaires au Canada.(Desmazières P.et al., 2011)

Ce mouvement est une contestation d'une société trop minérale, trop froide et le reflet une utopie d'une ville sociale, verte et potagère !

Enfin, l'**agriculture urbaine** conventionnée est la première cause de réalisation de paysage comestible. Grâce à la conjoncture actuelle, l'agriculture urbaine se **développe** de façon importante dans les villes. Il existe plusieurs définitions pour **« l'agriculture urbaine »**. Certains spécialistes considèrent uniquement la partie productive : une ferme en ville. D'autres appellent agriculture urbaine les fermes périurbaines étant en relation avec la ville. (André F. & Donadieu P., 1997). Dans le cadre de cette étude nous choisirons la définition de Luc Mougeot du centre de recherche pour le développement international-Canada. Il définit l'agriculture urbaine comme « une activité localisée à l'intérieur (agriculture intra-urbaine) ou sur les bords (agriculture périurbaine) d'une ville, cité ou métropole. Elle produit ou élève, transporte ou distribue une diversité de produits (aliments ou non aliments), et fait un large appel aux ressources humaines et matérielles (parfois les réutilise), produits et services trouvés dans et autour de la ville. A son tour, elle offre des ressources humaines et matérielles, des produits, des services, principalement à l'espace humain».(Lagneau A. et al, 2015)

Ce type de culture permet aux personnes qui la pratiquent de s'**approprier** l'espace urbain. Dans les pays du Nord, les lieux non utilisées, ou la « cinquième façade de la ville » (friches, toits,…) sont utilisés à ces fins.

Anne Cécile Daniel définit différents types d'agriculture urbaine selon leurs caractéristiques, et leurs finalités (Daniel A-C., 2015) :

Les agricultures essentiellement productives :

- Les **projets en pleine terre :** production alimentaire sur un sol non imperméabilisé, avec des surfaces parcellaires très variables.

- Les **projets hors sol «low tech» :** la surface des végétaux sur des espaces non cultivables est rendue possible grâce à l'utilisation de méthodes de culture hors-sol, en utilisant différents supports (bacs, sacs, gouttières,….) et un substrat composé de matière organique et minérale.

- Les **projets hors sol «high tech» :** ces projets demandent un contrôle très strict sur les paramètres de production au risque de déséquilibrer le système et nuire à la croissance des plantes très rapidement. Les trois techniques les plus utilisés sont l'aquaponie, l'hydroponie et l'aéroponie. Cet aspect se rencontre plutôt dans les pays développés.

Les projets ayant plus une affinité avec l'esthétisme et la notion de jardin :

- **Jardins privés** : chez les particuliers ou dans les immeubles, ces jardins très présents en villes sont durs à étudier.

- **Jardins ouvriers ou familiaux :** Jardins dissociés de l'habitation. Ils doivent être gérés par une association à but non lucratif.

- **Jardins collectifs et d'insertions :** Parcelles jardinées par un groupe de membres afin de créer un lieu de rencontre. Souvent un animateur gère un groupe de personnes en difficultés sociales ou professionnelles.

- **Jardins partagés :** Parcelles jardinées de façon commune au sein d'une association dans le but de créer du lien entre les membres. A l'heure actuelle un grand engouement : 8 à 12 jardins partagés sont créés chaque année en France.

- **Jardins de situation de crise :** Jardins créés et utilisés lors de crises sociales, environnementales ou économiques, comme les guerres par exemple.

Le succès de l'agriculture urbaine peut se remarquer tout d'abord sur l'emprise du territoire urbain et les personnes vivant de cette dernière. En 1996, 800 millions de personnes pratique l'AU, et produisent 15% des denrées alimentaires mondiales.(Duchemin E. et al, 2010).

Cet essor se manifeste aussi par d'autres manières : dans les pays du Nord, il y a de plus en plus d'événements liées à l'alternatif et à l'agriculture urbaine. Des **évènements** sont organisés sur ce sujet autant pour les professionnels que pour les amateurs. On peut noter par exemple en France les journées de l'agriculture urbaine à Lyon, ou encore les écoles d'été à Montréal et Bruxelles. Il existe désormais des formations scolaires spécialisées dans l'agriculture urbaine.

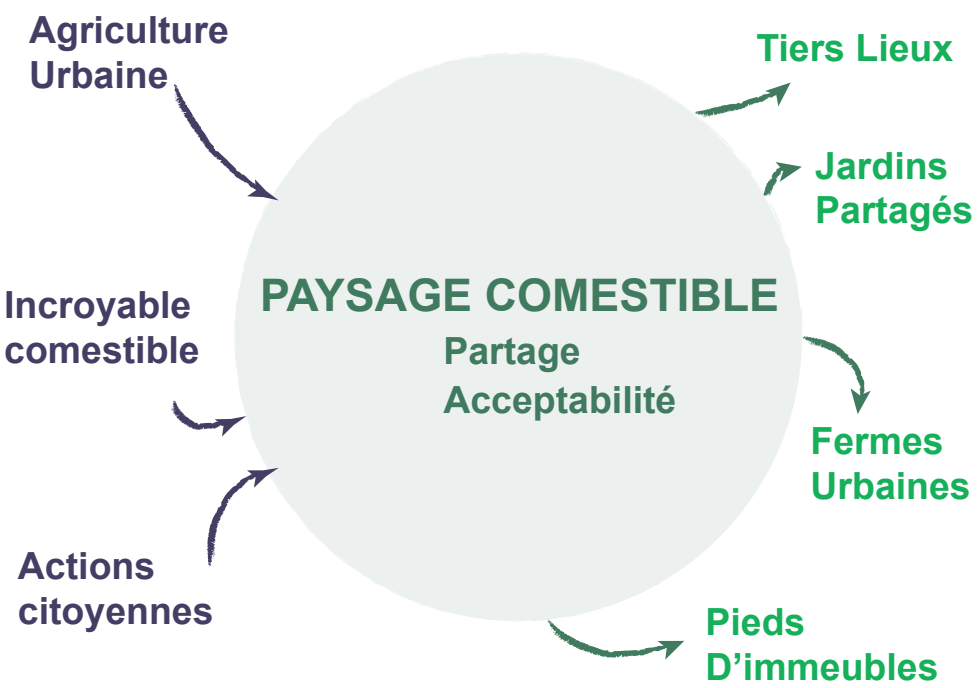

Figure 1 : Schéma du phénomène du paysage comestible : causes et formes (Michelet, 2017)

Tout cet essor, créé une nouvelle culture, une nouvelle façon de voir le monde et le paysage : Le paysage comestible.

Ce paysage qui semble être une nouvelle façon de penser la ville prend ces racines dans des aménagements et des idées très anciennes.
Les actions citoyennes, dont les «Incroyables Comestibles» sont la plus emblématique ainsi que l'essor de l'agriculture urbaine initient le développement du paysage comestible. (Fig 1). Ce paysage peut revetir de nombreuses formes.

Notre étude se basera plus précisément sur le paysage comestible issu des activités d'agriculture urbaine.
En effet, les actions engagées comme la Guerilla Gardening ou les Incroyables Comestibles ne fournissent pas de données assez précises pour pouvoir être exploitées.

La notion d'espace public est en continuelle évolution.
On parle d'**appropriation** de l'espace comme l'ensemble des actions des hommes dans l'espace, confèrent à cet espace une **valeure spatiale** et **significative.** Cette appropriation peut **varier** dans le temps et selon la nature des personnes l'utilisation. (Ripoll F., Veschambre V.,2005).

S' **approprier** un espace signifie : acquérir les savoirs pratiques et théoriques pour pouvoir s'y mouvoir de façon pertinente.
La pratique d'un espace peut être conditionnée par sa structure comme la présence de mur ou encore des horaires d'ouvertures.

Il ne faut pas confondre **propriété** et **appropriation**. La propriété et lorsqu'un lieu appartient de façon juridique à une personne. Alors que l'appropriation est issu d'un sentiment d'appartenance. Certaines parties de l'espace public comme une rue que l'on fréquente peut sembler plus ou moins familière.

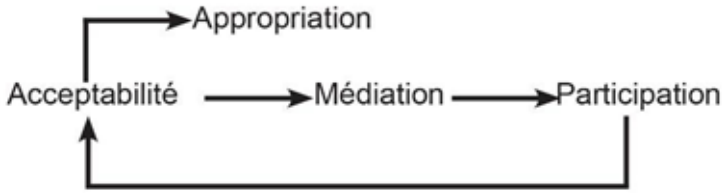

Figure 2 : Schéma de la relation entre acceptabilité et participation (Joliet, 2014)

L'appropriation d'un lieu est un phénomène complexe. Pour qu'un aménagement soit approprié,il doit avant tout être accepté. De nombreuses activités participatives peuvent engendrer une médiation et faciliter cette acceptabilité. (Fig2).

On considère plusieurs types d'appropriation les deux plus importantes sont

- **Usage exclusif** : appropriation souvent par un groupe soudé : exemple les lotissements de haut de gamme et les processus de résidentialisation

- **Usage autonome** : usage d'un espace librement sans contrainte sociale. Cette autonomie se réalise de façon plus ou moins forte selon les différents groupes et les différents espaces.

D'autres types existe comme une appropriation identitaire : la portion d'un espace qui appartient a un peuple, une communauté. (Ripoll F& Veschambre V., 2005)

L'appropriation peut se réalise dans des espaces plus ou moins contraint.

En France, l'espace public a une fonction première de mobilité : c'est le moyen d'aller d'un point A à un point B. L'environnement apparaît alors comme une suite d'information visuelles, auditives,.... (Thomas R, 2004). Dans notre état, l'espace public appartient à tout le monde donc aussi à personne.
L'appropriation de cet espace peut être vue comme une finalité ou un outil. Il est devenu une priorité pour de nombreux projets de paysage. Si un lieu n'est pas approprié, il ne vit pas. L'aménagement réalisé est donc inutile. Il peut être un malus si le lieu subit de forte dégradation.

L'appropriation d'un espace peut être considéré alors par le premier but que recherche un paysagiste.
Nous verrons comment le paysage comestible aide l'achitecte, l'urbaniste, le paysagiste dans sa quête vers l'acceptation puis l'appropriation de son projet.

b) Le paysage comestible: connexion entre un passé rural et une ville en expansion

Dans cette partie nous nous intéresserons à l'histoire de l'agriculture urbaine, puis au paysage comestible dans son ensemble. Le paysage comestible étant issu principalement de ce mouvement leurs histoires sont liées. Nous décrirons d'abord cette histoire dans les pays du Nord, puis ensuite dans ceux du Sud.

L'agriculture urbaine s'est d'abord développée pour des raisons économiques. Chacun étant libre de produire sa propre nourriture, obtenir son autosuffisance alimentaire, ou obtenir un revenu de son travail.
Dans les pays du Nord, l'agriculture urbaine a perdu sa fonction alimentaire avec le développement des transports, la mondialisation et le développement de la grande distribution(Aubry C.et al, 2010).

L'histoire de l'agriculture urbaine est étroitement liée à celle de l'économie capitaliste. On peut d'ailleurs noté 4 grandes périodes.(Boulianne M. ,2001)

Un exode rural important lors de **la révolution industrielle**. Les paysans s'entassent dans les villes près des usines. Afin de pallier aux salaires bas, ils cultivent leur nourriture sur des parcelles individuelles. C'est la naissance des jardins ouvriers.

De 1900-1945 : Les jardins urbains ont pour rôle de lutter contre la pauvreté et le manque de denrées alimentaires. Les gouvernements en font promotion, comme au Canada par exemple. Aux États Unis on voit la création des jardins industriels (jardins partagés mais suivant les principes du Taylorisme).

De 1945-1970 : Les pays victorieux connaissent une phase de prospérité : plein emploi, consumérisme grandissant. Le jardinage est maintenant une activité de loisir pour les classes moyennes qui possèdent un terrain. C'est également la période d'utilisation à outrance de produit phytosanitaire.

De 1970 à aujourd'hui : Une période de crise mondiale ébranle les sociétés des pays du Nord. Des activités « informelles » comme l'agriculture urbaine semblent sortir de l'invisibilité. De nombreux jardins communautaires sont réalisés grâce à des militants écologistes. Ils ont plutôt une finalité sociale : réaliser des activités en plein-air, et réduire l'exclusion sociale.
Grâce au succès des jardins familiaux, l'agriculture est en vogue dans les pays du Nord depuis les années 1990. On ne cultive plus parce que l'on doit, mais parce qu'on le **désire** !

L'agriculture urbaine devient également un moyen de lutter contre l'inégalité alimentaire et de procurer des revenus aux populations ayant migré en ville (Aubry C. et al, 2010)

Le paysage comestible entraine une **meilleure intégration** de ces populations. Ces nouveaux habitants se retrouvent en communauté dans des pays qui ne partagent pas leurs paysages, leurs cultures, qu'elle soit sociétale ou alimentaire. Dans le contexte de villes multiculturelles, les paysages culturaux et cultivés de l'AU, et notamment ceux des jardins, peuvent refléter la diversité des communautés, en particulier celles issues de l'immigration.(Hochedez C., 2016).
Ces migrants reconstituent un paysage qui leur est familier dans une nouvelle ville. Ces jardins renforcent la diversité culturelle du paysage comestible.

L'**agriculture nourricière** en ville reste très importante dans les pays du Sud, notamment dans les grandes villes tropicales pauvres. (André F.&Donadieu P.,1997,). Les exploitants cultivent de quoi se nourrir et ou de quoi gagner un peu d'argent. Il est difficile de quantifié ce type de culture car les personnes qui y travaillent le font à coté de leurs heures de travail, ou alors ces personnes sont des personnes qui n'ont pas de métiers (enfant, femmes, vieillards,….)

En effet le paysage comestible est encore une idée floue composée de plusieurs oppositions : cultivé de façon légal/ illégal, activité professionel/ loisir,ruralité à la campagne,...

Ce type de paysage est utilisé récemment pour réduire **la crise sociale**. Jardiner ensemble permet de créer du lien, et aux personnes de se sentir unies dans un groupe. Cette volonté de créer un paysage récréatif via les jardins partagés s'exporte jusque dans les pays du Sud. Par exemple la municipalité de Sao Paulo promeut un programme d'agriculture urbaine et périurbaine (PRO-AURP) Ce programme a pour objectif d'encourager la production agro-écologique dans les espace urbains et péri-urbains.(Projet Cidades Comestiveis «Ville comestible» financé fin 2014.) (Giacchè G., 2016)

Quand les états sont en crise la **fonction alimentaire** du paysage comestible est très importante. Quand cette crise se stabilise, ce paysage est alors utilisé pour **améliorer** les conditions de vie des personnes qui le **pratiquent**.

c) Les enjeux actuels du paysage comestible

Dans les pays du Nord le végétal est devenu **un élément de mode.** Il est synonyme de beau, de naturel, de bon pour la santé. Tous les instituts veulent verdir leurs façades, leurs devantures, leurs événements. Par exemple l'entreprise de paysage Gally a une branche qui se spécialise dans l'événementiel. Lorsque l'utilisation du végétal est non réfléchie et abondante on appelle ce phénomène **le greenwashing**. Le vert devient quelque chose d'attractif, le paysage comestible également. Des entreprises comme Prêt à Pousser, ou encore Agricool joue sur cette idée du végétal beau, bio et que chacun puisse faire chez soi.

On observe que le paysage comestible et l'agriculture urbaine intervient à différents niveaux que ce soit la litterature, l'aménagement urbain, l'environnement, l'économie, la sécurité alimentaire, la santé, le loisir, l'éducation et les interactions sociales.(Duchemin, Wegmuller et Legault, 2009) Comme le décrit le schéma (fig3) :

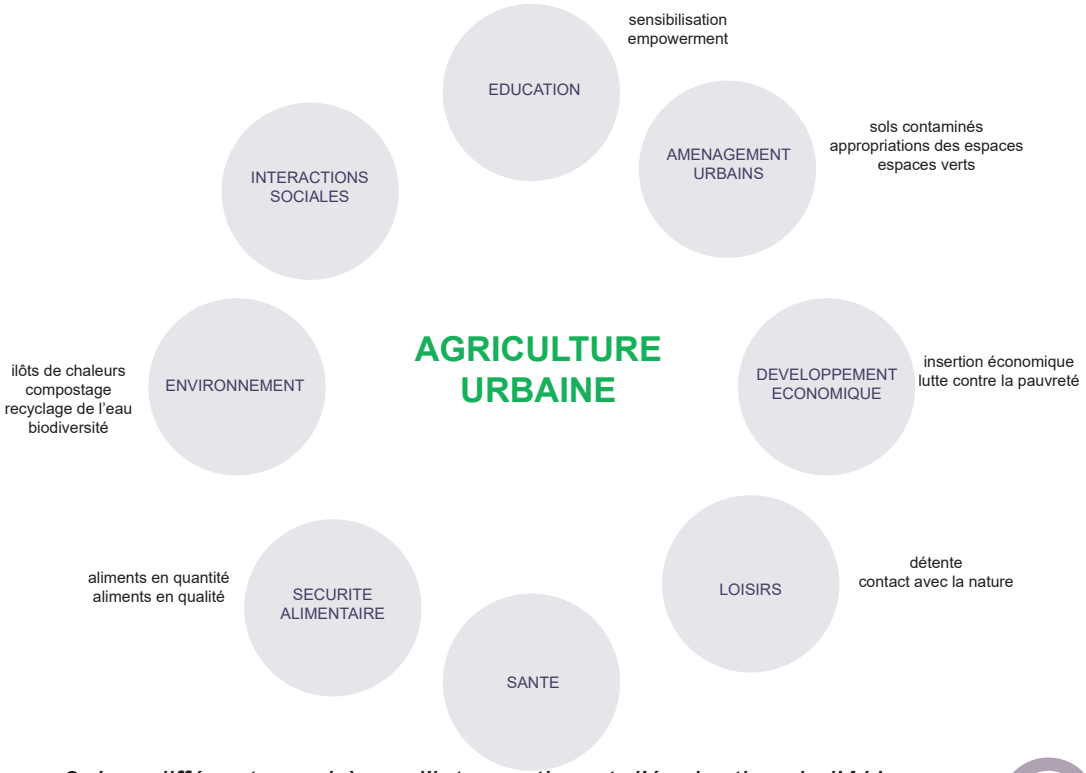

Figure 3 :Les différentes sphères d'intervention et d'évaluation de l'AU en terme de développement économique, social et environnemental. (Duchemin, Wegmuller et Legault, 2009)

Comme nous l'avons vu précédemment le premier objectif est **nourricier.** Produire sa nourriture ou obtenir un faible revenu. En effet la majorité des agriculteurs urbains vivent dans des pays en voie de développement comme en Afrique ou encore en Amérique du Sud. La sécurité alimentaire prend en compte la quantité de produit mais également la qualité et la souveraineté de ces derniers. Les paysages comestibles permettent de produire de la nourriture en quantité, qualité tout en n'impactant pas l'environnement.Cette production locale réduit la pollution due aux transports et permet de produire des aliments de qualité à faible prix.

La pratique du jardinage permet d'apporter aux personnes **un bénéfice physique et mental**. L'exercice physique ainsi que le sentiment de produire sa propre nourriture permet une meilleure santé.

Le paysage comestible permet un apprentissage des r**elations sociales** ainsi que **des savoirs** de jardiner et sur la nature. En travaillant sur un projet en commun il est plus facile pour des personnes de s'intégrer dans un groupe ou d'acquérir des compétences précises.

Le paysage comestible permet de **reconnecter** les personnes exclues socialement. Par exemple «Le Jardin de l'envol» à Lyon permet aux personnes au chômage ou en exclusion sociale de participer à un jardin partagé. En échange de deux rendez-vous par semaines ces personnes peuvent collecter les fruits du jardin. Le jardin et son entretien sont gérés de façon collective. Ce lieu permet de créer une connexion sociale pour des personnes qui étaient destinées à être marginalisées. Ces types d'aménagements peuvent être également utilisés pour les personnes qui sont en réinsertion, se sentir appartenir à un groupe les aidera dans leurs démarches.(Conférence Journée de l'agriculture urbaine à Lyon, 2017)
L'éducation est le but de nombreux projets de paysage comestible, essentiellement dans les jardins collectif.(Duchemin E. et al, 2010,). Ces jardins peuvent avoir un public précis comme les potagers qui sont installés dans les écoles.

Les jardins collectifs des pays du Nord permettent de **lutter contre la nouvelle pauvreté** issue de la crise actuelle. Elle permet de recréer des liens sociaux tout en combattant une insécurité alimentaire.(Boulianne M. 2001)

La crise actuelle entraîne une crise dans les quartiers défavorisés. On peut parler de **« crise urbaine de l'habiter »**. Ces quartiers souffrent de nombreux symptômes comme la dégradation du bâti, la faible présence des services et des pouvoirs publics, des troubles sociaux et l'affaiblissement des liens « communautaires ». De nombreuses mobilisations sont réalisées comme réponses à cette crise, le paysage comestible en fait partie et porte ses fruits. (Paddeu F. ,2015).

Le paysage comestible répond aux questions agricoles et d'aménagement de la ville. Il devient un moyen privilégié pour développer un sentiment d'appartenance et un sentiment de propriété collective qui facilite les échanges au sein d'un groupe et entre différents groupes. (Duchemin E. et al 2010) En effet, les passants peuvent avoir une interaction plus intime avec leur paysages . Ils peuvent manger ce que produisent des paysages, et l'aménager pendant des ateliers.

2/ L'essor du paysage comestible dans le XVIIIème arrondissement de Paris

a) Le paysage comestible français

En France, l'histoire du paysage comestible est celle d'un pays du Nord. Cette histoire se reflète fortement dans l'aménagement de **la ceinture maraichère** des villes.

L'agriculture urbaine peut être située en zone périurbaine lorsque cette agriculture entretien des rapports réciproques avec cette dernière. Et c'est ensemble qu'espaces cultivés et espaces bâtis participent au processus d'urbanisation et forment le territoire de la ville.(André F., Donadieu P., 1997)

Jusqu'au XIXe siècle il n'y avait pas de moyens efficaces pour acheminer les denrées alimentaires sur de longues distances. Chaques agglomérations possédaient une **« ceinture maraichère ».** C'est à dire une couronne en périphérie, verte, cultivée et qui permettait d'alimenter les villes. Le rôle de cet anneau vert était également environnemental. En effet les déchets organiques et les eaux usées étaient recyclés pour amender les sols. Il y avait une relation étroite entre le ville et son agriculture en périphérie.

Avec le progrès des moyens de transports, les ceintures maraîchères se sont dégradées, et cet équilibre **ville/culture s'est terminé.**

Howart, Forestier et Greber élaborent un nouveau concept : **la ville verte.** (André F. &Donadieu P., 1997)La ceinture maraîchère des villes est à protégée. La future forme d'urbanisation respecterait les espaces agricoles et forestiers. Ces espaces permettraient une coupure à une urbanisation qui s'effectue de deux façons : une extension spatiale à l'extérieur de la ceinture verte, et une densification à l'intérieur.

La Charte des espaces naturels péri-urbains a été adoptée au colloque de Nîmes de 1995. Elle propose une approche globale de l'ensemble des ressources vertes urbaines et péri-urbaines pour répondre à l'ensemble des besoins qui s'expriment. C'est le concept général de campagnes urbains c'est à dire de territoires de productions agricoles voués en priorité à satisfaire les attentes urbaines, en particulier en matière de paysage.(André F.&Donadieu P., 1997).

Le réseau des AMAP essaye aujourd'hui de protéger les restes de cette ceinture maraîchère.

En France, c'est le **Grenelle de l'environnement** qui a remis les problématiques d'agriculture urbaine à l'ordre du jour. Au niveau politique un grand nombre de villes françaises comme Strasbourg, Rennes, Nantes défende ce type d'aménagement urbain. La politique de ville de Grenoble est un exemple de cet urbanisation. Elle exprime dans des projets politique dans le long terme de restaurer le patrimoine rural et améliorer les liens entre la ville et la nature

b) L'histoire du paysage comestible Parisien

L'Île-de-France a toujours eu une histoire intimement liée avec l'agriculture. C'est à Paris que **le maraîchage** a été inventé. C'est à dire une méthode de culture alliant une grande productivité avec énormément de moyen humain. En 1915, 95 % des cloches de verres étaient utilisées à Paris. (Mairie de Paris, 2012)

Certains légumes sont **emblématiques** de la région parisienne. On retrouve ainsi le concombre blanc de Paris ou encore les pêches de Montreuil. Son impact se retrouve également dans certaines toponymies comme le quartier du Marais. Les terres sont encore très riches malgrè leurs pollutions dans Paris intra-muros.

En 1809, on dénombre dans Paris et sa région 763 maraîchers. Ils sont 1500 en 1828, 1804 en 1859 et 2450 en 1912. Une grosse partie de ces maraîchers étaient concentrés dans le 12 ème arrondissement. En 1958, il ne reste que 2 maraîchers dans Paris Intramuros. La petite ceinture ayant facilité le transport des marchandises, les maraîchers ont préférés déménager dans la région de la Seine. (Mairie de Paris, 2012) La carte cité sur la page suivante(Fig 4), décrit la répartition des maraichers de 1859 à 1959.

Paris reste néanmoins très marquée par cette histoire maraîchère. En effet en Ile de France **50% des terres sont agricoles**. La terre parisienne est très riche.

Depuis les années 1970, l'Ile de France essaye de maintenir cette culture agricole. Elle encourage par exemple la création d'**une ceinture verte**.

De nombreuses mesures sont appliquées pour lutter contre une pression foncière énorme. En effet avec la mise en place du périphérique qui délimite la capitale Paris intramuros ne peut plus s'étendre. Chaque lopin de terre vacant comme les friches ou l'ancienne voie de chemin de fer la petite ceinture ont énormément de potentiels. Certaines villes de la petite et grande ceinture commencent à intégrer les notions de paysages comestibles dans leurs espaces verts.
On peut noter par exemple le cas d'**Arcueil ville comestible** ou encore **Beauvais** dans l'Oise.

La ville de Paris et ses partenaires se mobilisent pour végétaliser d'ici 2020 **100 hectares de bâti dont un tiers consacré à l'agriculture urbaine**. En 2002, la ville de Paris, consciente de l'existence d'une dynamique visant à soutenir l'agriculture urbaine souhaite accompagner et légitimer cette initiative citoyenne.

Paris a été la première collectivité française à développer une politique municipale qui amène à la **création de jardin partagé** sur tout le territoire. Depuis 2003, le programme municipal **Main Verte** de la Ville de Paris est basé sur 4 grands principes : **démarche participative, ouverture au public, création de lien social et respect de l'environnement.**

La mairie de Paris a pour objectif de développer la nature en ville, elle le fait par un ensemble d'actions [4] :

- **30 hectares supplémentaires d'espaces verts ouverts au public**

- **Rénovation des parcs et jardins**

- **Création de « rues végétales »**

Ces rues où la priorité est donnée aux mobilités douces (la circulation automobile est absente ou apaisée) contiennent de nombreux aménagements permettant de renforcer la présence du végétal : plantation d'arbres mise en place, de pavés à joint engazonné, création de « stries enherbées » dans l'asphalte, création de murs végétalisés de plantes grimpantes, mise en place de bacs de plantations. Cette nature apporte de nombreux avantages : lutter contre les îlots de chaleurs, la pollution, mieux gérer les eaux pluviales et à une importance également pour les corridors écologiques. Ces rues sont pensées et réalisées en concertation avec les habitants. Ils peuvent prendre en charge une partie de cette végétalisation et ainsi mieux s'approprier leurs cadres de vie

- **Végétalisation de 200 points** identifiés par les Parisiens dans le cadre de l'opération **« Du vert près de chez moi »**.Cet appel à proposition invitait les Parisiens à recenser les lieux qui pourraient être végétalisés près de chez eux. Cette participation record (plus de 1500 contributions déposées) montre la mobilisation des habitants pour les végétalisations près de chez eux.

- **Création du Permis de végétaliser**

Le permis de végétaliser permet à chaque citoyen d'identifier un lieu à végétaliser et de s'en occuper. Les habitants sont invités à investir les pieds d'immeubles, pieds d'arbres, potelets…Lorsque ces projets sont situés sur la voie publique, ils nécessitent une autorisation préalable de la Ville de Paris

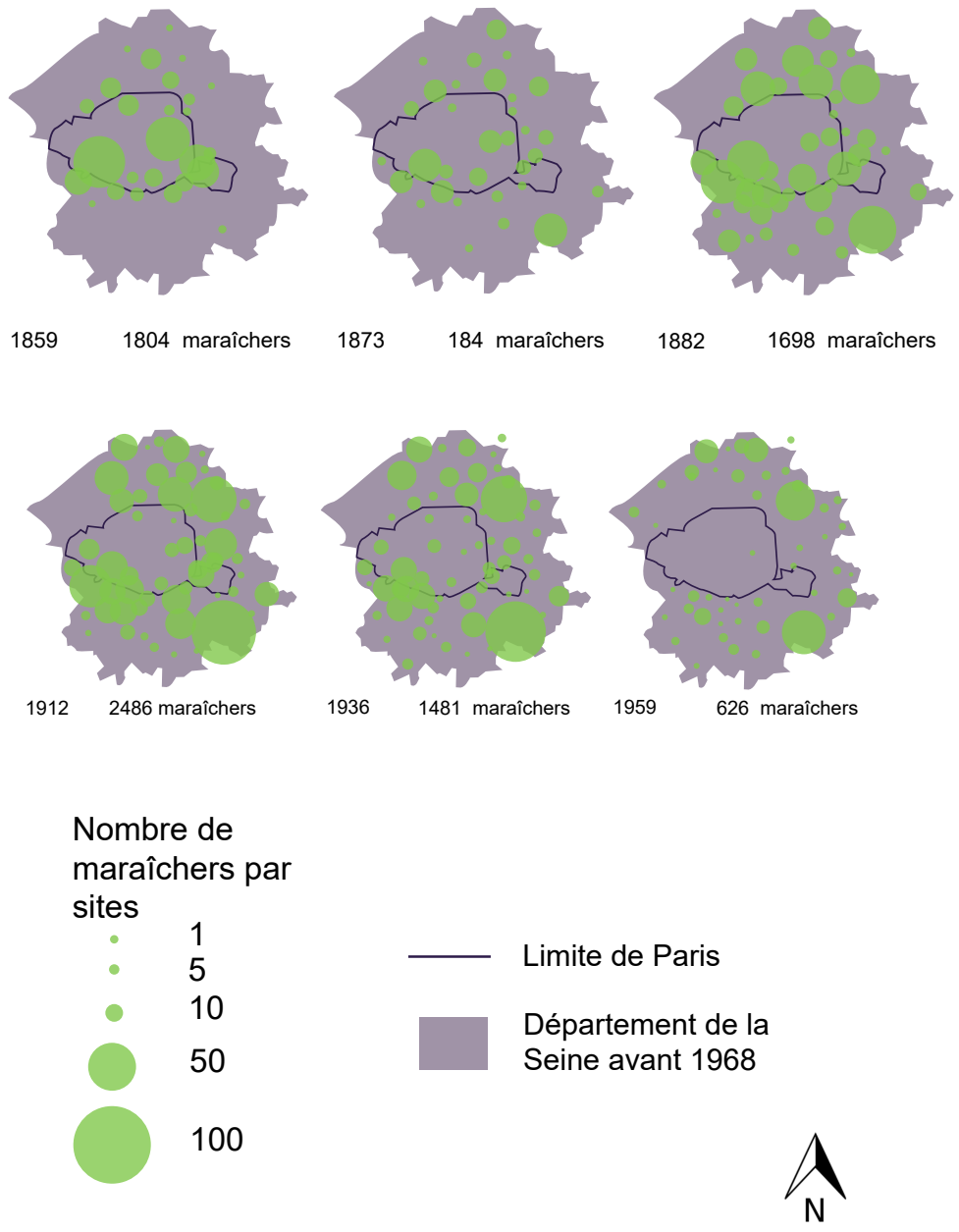

Figure 4 :Implantation des maraîchers Parisiens de 1859 à 1959 (d'après Roy JM., 2012)

: le permis de végétaliser. Il est délivré au porteur de projet pour une durée de 3 ans, renouvelable tacitement.

- 100 hectares de végétalisation sur les murs et toits, dont un tiers dédié à l'agriculture urbaine. Signature de 33 entreprises, acteurs publics et parapublics propriétaires pour contribuer à la végétalisation du bâti parisien et de développement de l'agriculture urbaine

- Lancement des appels à projets Parisculteurs

Le projet Parisculteurs permet à chaques habitants le désirant de réfléchir et proposer un aménagement dans la ville de Paris. Ce type d'appel à projet fort original, donne la liberté à chacun de se questionner sur son cadre de vie et d'y agir s'il le souhaite. Pour le projet Paris 133 équipes choisies parmis 144 candidats pour une végétalisation de 46 sites (20 privés et 26 publics). L'appel à projet Parisculteur 2 va être lancé prochainement et encourage des projets sur des copropriétés.

- Développement des jardins partagés

Le jardin partagé est un espace vert cultivé et animé par un groupe de personne. C'est un lieu de vie ouvert sur le quartier qui favorise les rencontres entre générations et entre cultures. Géré par des riverains regroupés en association, il facilite les relations entre les différents lieux de vie de l'arrondissement : écoles, maisons de retraite, hôpitaux…

- Plantation de 20 000 nouveaux arbres

- Création du dispositif « Un arbre dans mon jardin »

La ville offre des arbres aux particuliers pour leurs jardins

- Création de vergers et de potagers dans les écoles

Chaque école participant au projet se voit attribuer un kit de jardinage permettant de réaliser un jardin pédagogique. Le but est avant tout social : apprendre aux parisiens un nombre de vertus via le jardinage.

- Aménagement de fermes pédagogiques

- Développement des ruchers

Certaines de ces actions ont un lien direct avec le paysage comestible, d'autre peuvent y être connectés.

Par exemple un habitant utilisant le permis de végétaliser peut autant planter des plantes ornementales qu'un arbre fruitier. Les projets **Parisculteurs** s'inscrivent également dans cette logique. Certains de ces projets sont uniquement tournés vers une végétalisation ornementale alors que d'autres proposent une production alimentaire et même des jardins partagés !

La ville de Paris réalise également de nouveaux espaces verts comportant des plantes comestibles comme on peut le voir pour le parc des Rives de Seine inauguré en mars 2017 [5].

c) Le XVIIIème arrondissement de Paris

Faisant partie des 20 arrondissements de Paris, le 18ème arrondissement a été rattaché à la ville en 1860 (fig 5). Situé sur la rive droite de la Seine, il comprend une partie de l'ancienne commune de Montmartre et de l'ancienne commune de la Chapelle. Il est le deuxième arrondissement de la ville par sa population.

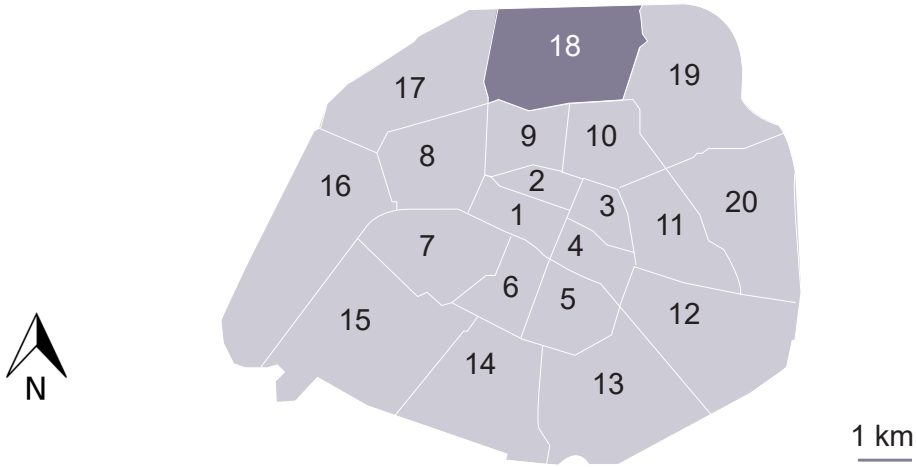

Figure 5 : Plan des différents arrondissements de la ville de Paris(Michelet,2017)

Les boulevards Barbès et Ornano séparent les populations à revenu bas et celle à revenu aisés. Cet arrondissement est une zone unique de **grandes mixités** : les personnes très aisées côtoient des migrants, des bidonvilles sont à deux pas des lieux les plus mythiques de Paris,... C'est le lieu de nombreuses associations. Le nombre d'épiceries de toute spécialités est un des nombreux exemple de la mixité culturelle de cet arrondissement.

La Goutte d'Or, par exemple, **résiste aux dynamiques de gentrification** qui sont à l'œuvre dans la capitale depuis les années 60. Cette opposition malgré tous les travaux de rénovations comme les halles Pajol, peut être expliquée par la forte visibilité des populations immigrées qui y vivent et/ou fréquentent l'espace public.

Dans tout quartier populaire « ce mélange de convivialité et d'anonymat fait que, pour ses riverains, la rue peut être un espace d'intermédiation entre le familier et l'inconnu » (Charmes, 2005)

Cette ambiance est révélatrice des dynamiques d'une mondialisation et d'une métropolisation « par le bas » qui redéfinissent la forme des espaces publics urbains (Milliot V. . 2013)

La politique de ce quartier est également une de ces particularités :
Les anciens sites de la SNCF subissent une **politique de rénovation** c'est le cas des études menées sur la petite ceinture ou encore du projet du projet Chapelle international. **Chapelle international** a pour objectif la création d'un nouveau quartier dans le 18ème. Cette zone de 4 hectares possèdera de quelques 6000 logements (dont 50% de logement sociaux), des nouveaux équipements (école polyvalente, crèche, antenne jeune, salle de sport, ateliers « beaux-arts »….), un nouveau square, ainsi que 40 000m² de locaux d'activités. Elle sera élaborée en concertation avec les habitants. Un protocole d'accord entre le Mairie de Paris et la SNCF devrait bientôt être signé en ce qui concerne l'aménagement de ces terrains. (Mairie du 18, 2007)

Un dernier site est quant à lui moins avancé mais crucial pour le quartier de l'Evangile : celui de **Chapelle Charbon**.Des logements et un jardin pourraient être réalisés sur cette vaste emprise aujourd'hui en friche.(Mairie du 18, 2007)

La mairie du 18e soutient les **Economies Sociales et Solidaires (ESS)**. Ces économies sont fondées sur la solidarité et la responsabilité. Elles mettent l'humain au premier plan pour favoriser une société plus juste. En Ile-de-France, l'ESS représente près de 8% de l' emploi dans près de 75 000 établissements franciliens. Ces économies développent également les paysages comestibles via la vie associatives de ces sociétés.(Mairie du 18, 2007) Ainsi de nombreuses associations prolifèrent dans le XVIIIème notamment des organismes défendant le paysage comestible comme Vergers Urbains ou encore AAA.

AAA [6] : Atelier d'Architecture Autogérée est une plate-forme collective de recherche et d'action autour des **mutations urbaines** et des pratiques culturelles, sociales et politiques émergentes de la ville contemporaine. Crée en 2001 cet atelier fonctionne à travers un réseau ouvert à une multitude de personnes, donc une multitude de points de vue. L'équipe travaille sous une nouvelle forme d'architecture : réapproprier espace délaissé par la création de nouvelles formes d'urbanité, comme des aménagements réversibles ou encore impliquer les habitants.

3/ Présentation de la méthode d'étude

Le 18e étant un quartier riche en mixité et porteurs d'associations défendant le paysage comestible notre étude se portera sur cette zone. Ce travail sera **essentiellement qualitatif** : des observations ainsi que des témoignages permettront de dresser un portrait sur comment est vu ce type de paysage.

Nous dresserons, d'abord une liste des différents paysages comestibles présents dans cet arrondissement. Nous nous intéresserons uniquement aux lieux à une **visée publique.** En effet les cours et aménagements privés sont impossible à étudier en détail. Puis nous analyserons d'un point de vue extérieur la situation. Nous prendrons des photos et essayerons de déterminer leurs évolutions via des cartes. Enfin nous essayerons de connaître le ressenti des habitants par leurs témoignages.

a) Recensement des différents types de lieux considérés comme paysage comestible

La première étape est de connaître l'importance de la présence des paysages comestibles dans le XVIIIème arrondissement de Paris.

Les différents lieux seront recensés. Ce recensement se fera grâce aux différentes archives présentes dans l'association Vergers Urbains ainsi que les sites de la ville de Paris. Une **liste** décrira l'emplacement du lieu, leurs natures, l'organisme responsable, ainsi que sa date de création.

Cette liste permettra de connaître les différents types de paysages comestibles présents dans le XVIII ème arrondissement.

Une carte décrira l'**emplacement de ces sites**. Nous verrons si les lieux sont répartis uniformément dans le XVIII ème arrondissement de Paris, ou s'il y a des regroupements de part et d'autre de ce dernier.

Nous pouvons définir deux grands types de paysages comestibles. Les lieux qui semblent destinés au paysage comestible et ou à l'agriculture urbaine. Leurs emplacements, fonctions et formes permettent de localiser et d'identifier un site. Les végétalisations qui semblent plus extravagantes dans les espaces publics. Ces végétalisations souvent des bacs en pied d'immeubles, sont des lieux du paysage comestible.
Ces sites étant fondamentalement différents de par leur nature, leurs objectifs et leurs impacts sur leurs environnements, leurs analyses se feront de façon **séparées**.

b) Etudier l'impact de l'appropriation des lieux d'un point de vue extérieur à la situation

Concernant le premier type de paysage, une première partie de l'analyse consistera à recenser les lieux et décrire leurs caractéristiques. Si cette **carte** comporte de nombreux lieux on peut considérer qu'il y a un engouement de la part du public pour ces types de lieux

Pour le deuxième type de paysage l'étude se réalise de façon différente. Une première phase de bibliographie permettra de placer **ces sites** et l'évolution de leurs **répartitions dans le temps**. Ces sites étant le fruit d'initiatives personnelles il est donc difficile de tous les connaître. Nous étudierons ainsi que les lieux emblématiques de cette végétalisation. Les sites représentatifs seront observés de façon précises : photographies, état des bacs, de l'entretien des plantes ..... Ces observations seront décrites dans un **tableau**. On pourra ainsi avoir une vue d'ensemble des différentes conséquences de cette végétalisation.

c) Étudier l'impact de l'appropriation des lieux d'un point de vue intérieur à la situation

La problématique de cette étude est : En quoi le paysage comestible permet de reconnecter les habitants avec leur cadre de vie urbain ? Il semble important de recueillir l'avis d'habitant ou de personnes étant en contact avec ce type de site.

Il faut tout d'abord réfléchir aux différents acteurs du paysage comestible : Comment les connaître ? Comment les interroger ?

Cette étude se base sur des témoignages de personnes pratiquant ces lieux.

Chaque site possède des personnes chargées de l'entretien de ce lieu.

Un **bref questionnaire** (Annexe I) sera envoyé à ces dernières. Les interrogations porteront sur les motivations de ces personnes. Puis elles pourront dresser un bref bilan sur leurs idées concernant l'impact de leurs aménagements.

Comme nous travaillons sur l'espace public, les responsables des sites ne sont pas les seuls bénéficiaires d'un paysage comestible. Il y ainsi « une masse muette » de personne subissant l'action de ces sites. Cette masse **étant impossible** à décrire ou interroger, nous recueilleront les avis des personnes lors de l'étude des différents sites, et la réalisation de chantiers d'aménagements. Notre étude permettra d'avoir un avis global de ces aménagement. Le résultat ne pourra pas être **objectif**.

II L'impact du paysage comestible dans les lieux délimités

1/Typologies des différents lieux dit «délimités»

Dans cette partie nous nous intéresserons aux lieux ouverts au public mais «**délimités**». Ces lieux sont destinés ou possèdent une partie consacrée au paysage comestible. L'adjectif délimités signifie que ces lieux possèdent des **frontières** qui leurs sont propres. Lorsqu'un passant pénètre dans ces lieux il sait précisément à quel moment il est à l'intérieur et à quel moment il y sort. Chacun est ainsi libre d'utiliser ou non ces lieux. On peut considérer que seuls les personnes le désirants les pratiques.

Une liste des différents lieux a été faite, on sépare ces lieux en deux types :

Des lieux qui ont une finalité **productive**. Ces lieux subsistent grâce à une activité économique. Cette activité économique est liée à la production et ou à la vente de nourriture. La Recyclerie, les AMAP, et les projets Parisculteurs font partie de cette catégorie.

Comme nous l'avons vu précédemment la Ville de Paris a mis en place un certains nombres de projets afin d'intensifier la présence de nature en ville et de paysage comestible. Ces lieux bénéficiant de fortes aides, ils n'ont pas besoin de réaliser une forte activité économique. On les appellera les lieux avec une finalité **sociale**.

Dans une volonté d'occupation des espaces vacants de Paris, la petite ceinture va être réamenager. Nous étudierons également cet exemple.

La carte (fig 6) décrit les différents lieux comestibles présents dans le 18e. Les adresses de ces sites ont été trouvé grâce à une étude bibliographie (Annexe II)

On observe une **forte présence** de ce paysage et des activités dans cet arrondissement. Ces activités ont des objectifs et des formes variées, nous détaillerons ces dernière dans la partie suivante.

On remarque que ces lieux ont des natures et des finalités différentes. Ils sont présents de façon équitable dans le 18 e arrondissement. Néanmoins on lit des niches :

-Les projets parisculteurs sont plutôt situés le long de la ligne de chemin de fer.

-La zone autour de la Halle Pajol semble également un terrain d'activité très important avec un jardin partagé, une zone de végétalisation sur bac et une zone destinée à la distribution de paniers AMAP.

-La butte de Montmattre regroupe de nombreux ruches.

a) Les lieux à finalité économique

Les lieux qui ont une finalité productive. On peut alors noter la Recyclerie, ainsi que les 3 différents projets Parisculteurs, ou encore les AMAP. Ces espaces sont destinées à un commerce.

Les AMAP

Une **AMAP** est un contrat qui lie un groupe de consommateurs et un ou plusieurs producteurs. De manière périodique, le producteur met à dispositions des clients des produits frais sous la forme d'un panier. Le contenu de celui-ci dépend de la production. Les produits ne sont pas standardisés, ce qui est produit est consommé, ce qui a pour conséquence de diminuer les pertes du producteur et de baisser les prix.
En ville un lien se créer entre les habitants d'un quartier et le producteur souvent en périphérie. Ce lien permet de renforcer le paysage comestible autour de cette ville. Un accord concernant les méthodes de production se réalise dans le groupe, elles s'inspirent de la charte de l'agriculture paysanne et du cahier des charges de l'agriculture biologique.

Ces AMAP luttent contre les pollutions et l'agriculture industrielle, elles favorisent une gestion responsable et partagée des biens communs. En effet les consommateurs peuvent choisir de soutenir un paysan ayant une méthode de production plus propre de la nature.

La Recyclerie

Située au niveau de la porte de Clignancourt, la Recyclerie (Fig7) est une cantine et lieu d'échange ancré sur les valeurs du développement durable et de l'écologie.

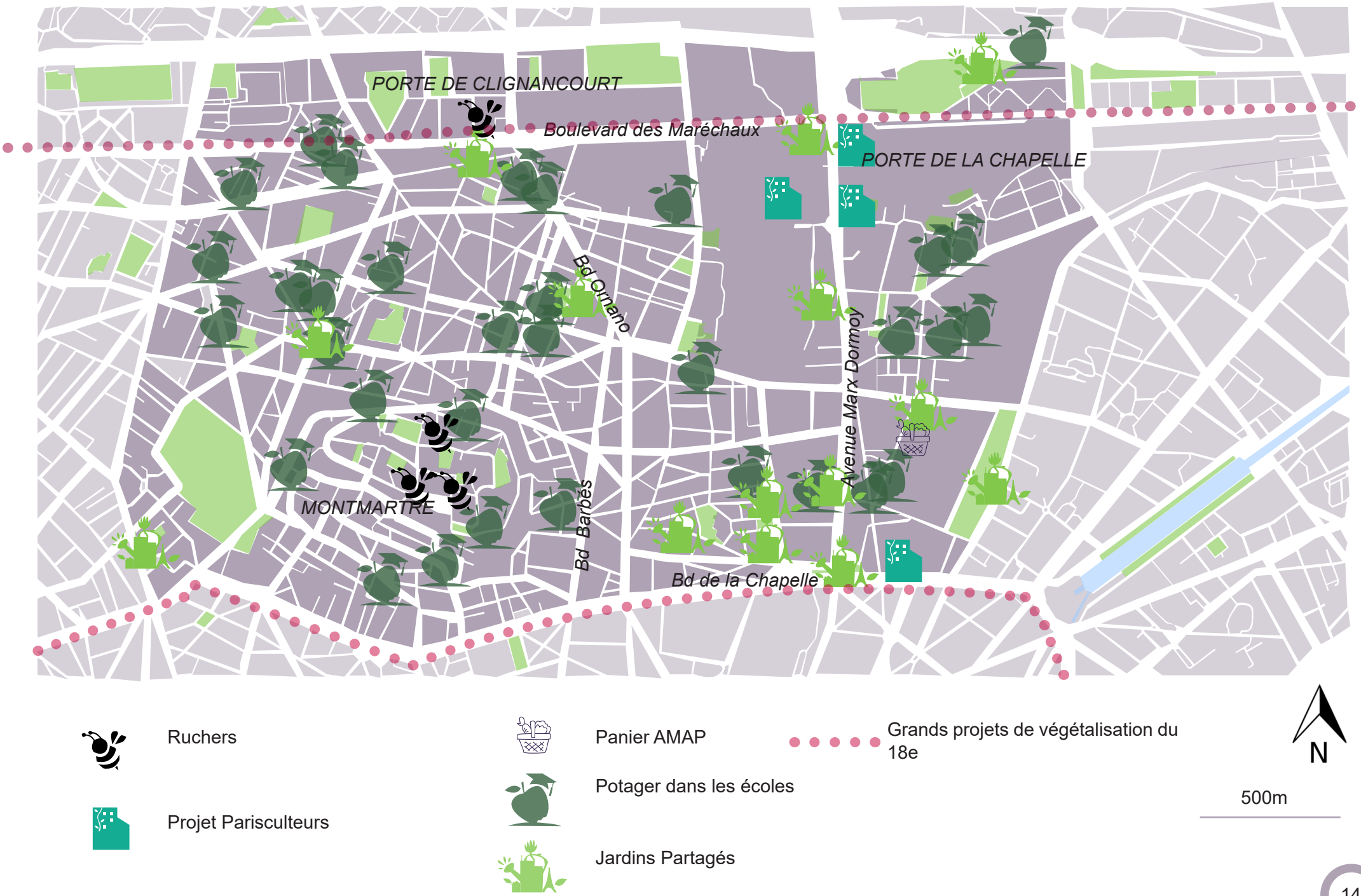

Figure 6 : Carte de répartitions des différents éléments de paysage comestibles délimités dans le 18e en 2017 (Michelet, 2017)

Il est composé d'un bar restaurant, d'une ferme urbaine, propose d'acheter des objets d'occasion, de réparer ces objets, ou encore de suivre des ateliers. Ce lieu est un lieu d'échange de savoir-faire et de pratique. Il est une zone touristique et également un lieu de rassemblement via les différents ateliers et autres.

Figure 7 : Photographie de la Recyclerie (Michelet, 2017)

Les projets Parisculteurs

3 Projets Parisculteurs sont également présents [8] :

La caverne est un projet qui se veut productif et participatif. Une ferme en sous sol comprendra 3 types de cultures : champignons sur marc de café, maraîchage sur compost et culture verticale de micro-pousses.

L'agriculture à tous les étages est un projet en cours de réalisation. Ce projet propose l'implantation d'une serre de 1800m² produisant des légumes, fruits et champignons, d'une prairie non productive, d'un jardin de petits fruitiers et d'un rucher de 20 ruches. Les productions seront vendues sous formes de paniers qui pourront inclures des produits issus du maraîchage péri-urbain biologiques. Le site ne sera pas ouvert au public mais ce projet a pour but de créer 8 emplois.

Facteurs Graines , un rêve collectif qui devient réalité (web) Installée sur le toit de 900 m² d'un centre de tri de La Poste, une mini-ferme urbaine selon les principes de la permaculture, séminaires, développement des compétences et ateliers pédagogiques.

De nombreuses personnes pratiquent ces lieux : travailleurs, clients, bénévoles ou tout simplement passants. Nous nous intéresserons à l'impact de ces lieux pour les habitants du 18e.

b) Les différents lieux avec une finalité sociale

Dans cette partie là nous nous concentrerons sur 3 appels à projets de la mairie de Paris : les potagers dans les écoles,les ruches, et les jardins partagés.

De nombreuses écoles primaires dans le 18e arrondissement participent au programme potager dans les écoles comme nous pouvons le voir dans la carte. La ville fournit à l'école le souhaitant un kit de jardinage. Ce kit permet aux établissements de pouvoir réaliser un potager ou des activités sur le jardinage. Une initiation au monde végétal est ainsi permise aux élèves. La carte (Fig 6) reflète le fort succés de cette démarche. D'autres écoles ou établissement public par exemple le lycée Hotelier de Beillard ont fait appel à l'association Vergers Urbains pour aménager leurs exterieurs de façons comestibles.

Plusieurs ruches ont été installées dans 18 e arrondissement. Ces espaces sont aménagés par des associations. On pourrait croire que la présence d'abeilles permet de renforcer la biodiversité en ville. Malheureseusement ces pollinisateurs introduit par l'homme prennent la place des espaces sauvages. Ces espaces peuvent néanmoins être valorisés par la production d'un miel local.

De nombreux jardins partagés sont présents dans le 18e arrondissement.
Les jardins partagés peuvent être réalisés de deux façons :

- Si le lieu est **public** et que le projet est porté par une association le programme Main Verte peut faciliter l'aboutissement de ce projet. Ce programme encadre le bon déroulement du projet et peut fournir un accès à l'eau et ou l'éléctricité. Il accompagne les projets pour une plus grande ouverture au public et des actions de sensibilisation à l'environnement. La création d'un tel jardin demande environ un an de travail à cause de l'étude de faisabilité et des divers procédés permettant sa mise en place. Le jardin

MAIN VERTE : Les engagements

Ouverture au public :
Assurée lorsque l'un des membres de l'association est présent sur le site
Programmée régulièrement des demi-journées par semaine, dont une de préférence le week-end.
En permanence si le jardin partagé est situé dans un espace vert public.

Convivialité :
Organiser au moins un événements public par saison de jardinage

Communication :
Afficher de manière visible le nom de l'association et ses coordonnées, les modalités d'accés au jardin, les activités proposées et les dates de réunions.
Apposer le logo de la main verte sur le jardin.

Fonctionnement :
Elaborer collectivement et aficher les règles de fonctionnement du jardin

Gestion du site :
Maintenir le jardin en bon état, en veillant à la sécurité du public
Privilégier une gestion écologique du site (développer le compostage de proximité et la récupération des eaux de pluie, planter des essences adaptées au sol et au climat, sans recourir aux pesticides et engrais chimiques)
Veiller à la conformités des usages avec la destination pour laquelle le jardin a été attribué (pas de stationnement de véhicules, pas d'habitation).
Mener des activités sans causer de gêne au voisinage

Assurance :
Contracter une assurance responsabilité civile

Bilan :
Présenter un compte-rendu annuel d'activité.

Figure 8 : Les engagements de la Main Verte (Michelet, 2017)

devra alors respecter la charte de la Main Verte.(Fig 8) Cette charte fournit aux volontaires des terrains et des aides. En contrepartie ils doivent réaliser des activités sociales et faire en sorte que leurs jardins soient écologiques.

- En pied d'immeuble les **bailleurs sociaux** peuvent financer des associations pour leurs créations

c) Les futurs grands projets de végétalisation du 18e

Comme nous l'avons vu le 18e est le lieu de concentration de nombreux projets. Nous excluerons ici les projets dont nous avons parlé précédement comme les Parisculteurs et en étudierons deux spécifiques au 18e la promenade **Barbès, La Chapelle, Stalingrad et** le réaménagement **de la petite Ceinture.**

La promenade Barbès, La Chapelle, Stalingrad

Une promenade piétonne est prévu dans le 10e, 18e et 19e arondisement. Elle reliera les grands sites du Nord de Paris[9]

Cette zone subit de nombreuse contrainte :

- forte présence de **migrants** et de **vendeurs** à la sauvette (attroupement d'individu)
- manque de **propreté** (forte présence de déchets et de rat)
- valorisation de la **voiture** au détriment du piéton

Toutes ces contraintes perturbe le piéton. Il ne se sent plus à l'aise à cet endroit.
Cette promenade permettra une réappropriation de l'espace public pour les piétons.

En phase de conception ces projets ont déjà un impact plus ou moins marqué sur le cadre de vie et l'appropriation du lieu et du projet par les habitants

Cette promenade pourra être bordée d'arbre fruitiers.

La petite ceinture

Le réseau de chemin de fer la petite ceinture a été construite au XIXe siècle.

Cette voie faisant le tour de paris a vu le jour pour trois raisons :

-**Commerciale** pour fournir des marchandises dans tout Paris
-**Militaire** permet de fournir un soutien à toute la ville en cas de siège
-**Economique** la création et les travaux permettaient de diminuer le chômage

En 1934, son manque de fréquentation entraine sa **fermeture**. Elle devient un lieu utilisé de façon clandestine : on s'y promène, on peut s'essayer au tag, des jardins partagés y fleurissent, on peut l'emprunter pour descendre aux catacombes…..On rencontre même des bidonvilles au niveau de la porte de la Chapelle

Ces usages d'abord spontanés se sont structurés et développés, RFF (Réseau de chemin de Fer de France) a signé plus d'une centaine de conventions temporaires.

Son accés est **limité** il y a une forte différence au niveau du dénivelé. Ces voies d'accès sont rares et souvent discrètes. C'est également un lieu de **biodiversité** important. La végétation spontannée s'étend sur tout Paris et change tout au long des différents tronçons. Elle est donc un élément majeur de la **trame verte et bleue** parisienne.

La Maire de Paris a annoncé l'**ouverture** d'une partie de cette dernière. Elle souhaite réaménager le site sur sa totalité [9] et signe un accord avec la SNCF pour pouvoir ouvrir le plus de tronçons possibles.

Des aménagements comme des promenades ou des jardins partagés sont réalisés entre 2007 et 2013. Dans le 18e arrondissement il y a une création de **jardins partagés**.

2/ Impacts des lieux délimités a finalité économique dans le 18e

a) Les AMAP

Les AMAP permettent de **connecter** un groupe de consommateurs à une production locale. Cette association agit à **deux** niveaux.
Les producteurs situés en périphérie des villes peuvent bénéficier d'une clientèle et de revenus **stables**. Il y a un maintien durable des productions et du paysage comestible péri-urbain.
La distribution de ces paniers se réalise lors d'événements hebdomadaires, ce qui permet aux habitants de se **réunir** autour de valeurs communes et de se sentir mieux dans leurs quartiers.

Un sondage auprès des adhérents permet de faire ressortir deux motivations [11]:

- Une **raison liée à la santé** : savoir qu'on mange des produits frais, de qualité,....

- Réaliser une **action citoyenne** : soutenir un producteur local et améliorer l'économie locale

Mais ce réseau permet également aux habitant de :

- Manger des **produits de qualité** en limitant la pollution lié aux transports, aux emballages, et aux modes d'agriculture intensive

- **Favoriser** les particularités alimentaires de chaque **région** comme le concombre blanc de Paris par exemple.

- Renforcer l'**économie locale** (en 2002 12 postes sont passés en permanents dans les 17 AMAP provençales)

- Augmenter les l**iens sociaux** au sein d'une communauté

Le réseau AMAP permet ainsi aux habitants le voulant d'agir sur leurs environnement. En décidant de soutenir un agriculteur, ils favorisent une production locale donc un paysage agricole. Ce paysage est d'ailleur choisis

par ces habitants car ils fixent les méthodes de productions.

Ces réunions permettent aux habitants de se sentir au sein d'un groupe soudé. Ce groupe répond à des principes et des valeurs communes.
Ces réunions permettent aux personnes utilisants les paniers de se sentir dans une communauté qui respecte ces choix. Et donc de mieux se sentir intégrés au quartier.

b) La Recyclerie

La Recyclerie est le théatre de nombreuses activités en lien avec le paysage comestible. Elle possède en son sein un potager, une serre aquaponique et un poulallier, ainsi qu'une cartographie regroupant les différents lieux en lien avec l'agriculture urbaine dans le 18 e arrondissement de Paris.
De nombreuses **conférences** et **activités** sont en lien avec le paysage comestible, comme par exemple une initiation à la permaculture. Ces ateliers sont souvent gratuits ou peu onéreux.

Ce lieu permet aux personnes qui ne peuvent pas intégrer un jardin de se connecter à la nature via ces activités.

La Recyclerie est un lieu assez connu et emblématique. Ce lieu permet un attrait pour le 18 e arrondissement pour ces habitants et toutes les personnes concernées par les problématiques qu'elle défend.

La Recyclerie faisant face aux jardins partagés du Ruisseau bénéficie de sa popularité et réciproquement.

Ce lieu peut aussi par son aspect et son but ne pas sembler adapté au 18e comme un «ovni» dans le quartier. Considéré comme un lieu à «Bobo» déconnecté de la réalité populaire de la porte de Clignancourt.
La Recyclerie est donc un lieu paradoxal qui semble réunir et diviser les habitants du 18e.

Des restaurants similaires ont vu le jour dans le 18e comme les Petites gouttes au niveau de la halle Pajol qui joue sur le coté vert et végétal.

c) Parisculteurs

Les 3 acteurs de ce projet ont répondu au questionnaire envoyé (Annexe IV).

Facteur Graines et **la Caverne** désirent créer un lieu de rencontres, de partage et de pédagogie. Le prix des récoltes pour les trois producteurs vise à être abordable et non élististe. Les productions seront distribuées dans le quartier. Les habitants pourront manger des légumes produits chez eux. De plus ces projets Parisculteurs désirent la création d'emplois locaux. Par exemple Facteurs Graines a recruté des pré-retraités à mi-temps.

Ces lieux permettent par leurs activités de réaliser des dynamiques. Ces dynamiques reconnectent les habitants et les personnes aux quartiers.

La Caverne a pour objectif de créer **8 emplois à plein temps**. Il sera accessible par voie piétonne, et si besoin véhiculée. Le bailleur souhaite que les habitants de la résidence puissent bénéficier en partie de la récolte issue du projet agricole. Ce projet rentre dans la démarche d'ICF habitat de développer les services à ses locataires.

Ces lieux ont une finalité économique. L'argent qu'ils gagnent leurs sert à vivre. Néanmoins ces sites ont également un intérêt social. Nous décrirons dans un premier temps les différents types. Puis nous essayerons de décrire leur impact, suite à leurs présentations et aux témoignages récoltés.

3/ Impacts des lieux délimités à finalités sociales dans le 18e

Nous nous intéresserons aux écoles primaires ainsi qu'au jardins partagés.

a) Les écoles Primaires

Cette initiative permet aux élèves de connaître le **monde végétal**.
Ils peuvent savoir ce qu'est une graine, planter, et cultiver. Grâce à toutes ces activités les élèves apprennent a être responsable d'un projet comportant du vivant.

L'association **Vergers Urbains** a travaillé dans le lycée hôtelier Beillard. Avec les élèves du lycée, l'association a mis en place un potager. Cet atelier a permis tout d'abord d'apprendre et à faire gouter aux élèves des produits qui n'ont pas l'habitude de travailler (céleri, ciboulette, radis, ….).
Grâce à cet atelier, les **tensions** présentes dans la classe ont été **réduites** (rivalités entre communauté asiatique et maghrébine). Cet atelier a permis aux élèves issus de l'immigration et qui connaissaient les techniques de cultures de reprendre confiance en leurs capacités.

Le potager a été aménagé dans un endroit laissé à l'**abandon** dans les espaces extérieurs de l'école. Ainsi cet atelier à fédérer les élèves autour d'un lieu non utilisé de leurs bâtiment scolaire.

b) Les jardins partagés

La **Main Verte**, a permis aux projets de Jardin Partagés de fleurir aux 4 coins de Paris.

La nécessité de créer une association permet aux habitants de se fédérer dans un groupe uni et actif.

Ce programme fait confiance aux habitants pour gérer le territoire public, ce qui est une nouveauté en manière d'aménagement d'espaces.
La hiérarchie des projets ne se fait plus sur un **schéma pyramidal** où des sachants élaborent une idée, elle est aujourd'hui **transversale** : chacun apporte sa contribution au projet.

Ces espaces urbains sont une ouverture à l'autre, au quartier. Cette nouvelle façon d'aménager la ville permet à chacun de s'approprier son propre espace public.

Le jardinage devient une excuse pour s'**approprier collectivement** un morceau de ville. On peut y mener des activités variées avec un groupe comportant des valeurs et des envies communes. Ces activités menées dans le quartier permettent de créer ou recréer une vie de quartier basée sur le partage, l'ouverture et le respect.(Desmazières P. et al., 2011)

Les jardins partagés sont issus de **projets d'habitants**. Certains habitants ont voulu aménager un extérieur selon leur volontés. Ils ont réfléchi et agi sur un terrain dans leur quartier ou autres.

Cette initiative fait du projet quelque chose d'issu du vouloir des habitants. Un groupe assez imposant d'habitants, une association peut aménager un lieu public. Ils peuvent donc s'**approprier** une partie de leur environnement. Afin de réaliser leurs projets, ils doivent rencontrer des acteurs de la vie du quartiers comme les mairies ou autres. Ce contact leur permet de mieux s'**ancrer** dans leurs cadres de vie.

Les engagements liés à la charte **Main Verte** contraignent ces jardins à être ouvert à tous. N'importe qui peut s'intégrer dans ces lieux, et se sentir entouré. Cela permet aux passants ou aux habitants de découvrir un lieu inédit. Mais également à n'importe qui d'avoir des renseignements.

Le tableau (Tab.1) suivant **décrit** les différents jardins partagés présents dans le 18e. Il a été réalisé grâce à des recherches bibliographiques.

Il explicite les différents types de jardins partagés dans le 18 ème arrondissement classé par ordre alphabéthique. Il décrit leurs fonctionnements de façon simple.

L'activité de jardinage permet aux personnes la pratiquant de faire partie d'un groupe. Certaines associations ou lieux utilisés l'activité de jardinage pour intégrer des habitants à une communauté, puis à leur cadre de vie. Halage est une association menant des projets d'insertion par l'activité économique et des actions de formation professionnelle. C'est dans ce but qu'elle réalise ces nombreuses actions : réhabilitation de friches, jardins partagés,...

La réponse au questionnaire de la présidente de l'association du Bois Dormoy (Annexe V) apporte une vision plus personnel de ce jardin partagé.

Tableau 1 : Analyse des différents jardins partagés dates, fonctionnement et année de création dans le 18e arrondissement (Michelet, 2017)

Nom *Association*	Fonctionnement	Année de création	Site
Les Jardins du Ruisseau *Les amis des Jardins du Ruisseau*	Dès 1998, d'abord dans le cadre d'une association de riverains « L'Écuyer à la Tulipe », puis en fondant l'association « Les Amis des Jardins du Ruisseau », des habitants du XVIIIéme arrondissement de Paris ont tout d'abord proposé la création de jardins à destination des écoles du quartier à la Porte de Clignancourt. Aujourd'hui les Jardins du Ruisseau sont un élément fort du lien social pour tout les habitants du quartier, de façon individuel ou par le biais d'association. Ce site fédère 440 adhérents et une vingtaines d'associations et établissements scolaires. Ils réalisent un grand nombre animations et d'activités de dimension artistique, culturelle et pédagogique. Ils sont le vecteur d'élan de la vie locale. Ils auront été les précurseurs à Paris, de ces « jardins partagés » qui rencontrent un intérêt de plus en plus vif et qu'une charte de la Ville de Paris « Charte Main Verte » vise à fédérer.	1998	www.lesjardins-duruisseau.fr
Jardin partagé «Ecobox» *Eco Box*	Jardin pratiqué sur plusieurs sites du 18e avant de se sédantarisé. Lieu de récupération, on y cultive sur des palettes, théières,… le jardin est lieu de distribution pour l'AMAP «Les Paniers Pajol».	2001	
Jardin Baudélire *Vert à Soi*	Cette association désire transformer tout les terrains vacants du 18e en jardins partagés dans le cadre de l'opération «Main Verte». Elle souhaite ainsi regrouper les habitants autour du jardinage, de la sensibiliation à l'écologie urbaine et créer du lien social en y favorisant la mixité social . Un accueil sera spécialement réserver pour les enfants du quartier.	2004	www.jardinbau-delire.wordpress.com/
Jardin partagé des deux Nèthes *Culture et Potager*	Créée à l'initiative de deux habitants du quartier et d'une adhérente de l'Association Déclic, ce jardin est composé de deux grandes parcelles : l'une est réservée aux écoles avoisinantes, l'autre est cultivée par les habitants du quartier. L'association organise de nombreux ateliers et animations ainsi que cinq fêtes pour les enfants et les habitants du quartier.	2005	
Jardin partagé La Goutte Verte *La Goutte Verte*	Jardin réalisé dans le cadre de Paris18Zurich4 par une artiste suisse Rahel Hegnauer. Ce lieu a déménagé plusieurs fois depuis sa création. Depuis 2012, s'occupe de la gestion d'une parcelle dans le square Bashung, elle accueille un verger sera le théatre d'animations de l'association et d'écoles du quartier. La Goutte Verte organise des animations dans son jardin comme des concerts ou des Trocantes.	2006	www.goutteverte.wordpress.com
Le trèfle D'Eole *Le trèfle d'Eole*	Situé dans le parc d'Eole il est le fruit d'une lutte d'habitants, d'élus et d'associations locales.Ce lieu compte 70 adhérents répartis dans le 10e, 18e et 19e. Ce jardin est composé de trois zones de jardinage : des parcelles collectives, des parcelles pédagogiques destinées aux écoles, et des parcelles individuelles. Tout est cultivé en pleine terre. Des activités de jardinage et fête, trocs de graines sont organisés par l'association.	2007	www.kelkit.perso.neuf.fr
Jardin partagé « Le Bois Dormoy» *Le Bois Dormoy*	Ensemble de parcelles de jardinage collectif installés sur une friche De nombreuses animations artisitiques sont mises en place : ateliers de pratique artistique, expositons de photographies, concerts, cinéma,... Des coopérations avec d'autres associations du quartier sont présentes également.	2008	www.boisdormoy.blogspot.com

Nom *Association*	Fonctionnement	Année de création	Site
Arrière cours 93 *Arrière cours 93*	Jardin réalisé grâce au dispositif «Coup de pouces de bailleur». Il est le prolongement en plein air de l'Espace 93, un lieu d'activités culturelles, ludiques et de rencontre pour les habitants. Chaque adhérent à l'association peut venir profiter du jardin en récupérant la clef d'accès. De nombreuses activités sont organisées à l'initiative des habitants : repas, concert,... Ce lieu a été détruit pour permettre le projet « La Chapelle International ».	2010	www.arriere-cour93.blogspot.com
Jardin partagé de L'Univert *Halage*	Porté par l'association Halage il s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire. Elle mène des projets d'insertion par l'activité économique et des actions de formation professionnelle continues dans le domaine de l'environnement. Ce lieu ouvert aux allocataires du RSA,aux chômeurs de longue durée, aux habitants du quartier a pour but une de réaliser d'insertion sociale et de sensibiliser les habitants à un meilleur respect de leur environnement urbain.	2010	www.lunivertgo.blogspot.fr www.halage.fr
Jardin d'insertion Square Jessain *Emmaüs Solidarité*	Ce square subissait un nombre important de problèmes : occupation continues par les migrants et problèmes de propretés (rats,...) Au lieu de fermer ce lieu, la ville a décidé de le transformer en jardin d'insertion. Ils pourront y participer de façon ponctuelles ou sur des temps très courts afin de les responsabiliser, les autres habitants sont également conviés à y participer.	2013	
Commun Jardin *Vergers Urbains*	Situé dans le jardin Rosa Luxembourg l'organisation de ce jardin se divise en deux zones : des parcelles occupées par des associations et des parcelles communes conçues lors d'ateliers avec les enfants du quartiers. Des permanences le mercredi et le samedi permettent de donner des conseils sur le jardin et de pratiquer des activités avec les habitants du quartier préférentiellement les enfants.	2014	www.vergersurbains.org/
Jardin partagé Marcadet-Montcalm	Pas d'informations.		
Le jardin au papillons *Le jardin aux Papillons*	Pas d'information.		

Comme nous le voyons sur le tableau précédant (tab1), chacun de ces jardins possède sa spécialité, sa façon de voir le paysage ou alors sa philosophie. Cette **pluralité** permet à chaque personne désirant participer de trouver le lieu qui lui convient le plus.

Les activités étant variés, elles permettent de réunir et fédérer le plus grand nombre de membres pour l'association.
De plus certains événements donnent lieu à de véritables fêtes comme «Clignancourt danse sur les rails» organisé par les Jardins du Ruisseaux. Ces activités et éléments permettent aux habitants de se réunir, de mieux se comprendre et mieux se sentir intégrés car ils font partie d'un groupe qui pour un instant ont un but et des activités en commun.
Ces associations peuvent s'**allier** à d'autres pour réaliser des événements ou des actions plus importantes. Par exemple : Commun Jardin a réalisé des ateliers pour les enfants lors de Square en Fête (Fig 9) pendant deux semaines au mois d'août.

Figure 9 : Mur dans un jardin partagé couvert d'affiche (Michelet, 2017)

On ne compte plus les intérêts qu'apporte les jardins particuliers. Comme nous le décrit Mr Fayçal. Ce photographe a pris en photo les plus beaux jardins partagés parisiens. Il a accepté de répondre au questionnaire envoyé (Annexe III). Et écrit :
«Par mon expérience de visite de tous ces jardins partagés, rues végétalisées, et ma présence lors de huit événements dans ou avec les membres des jardins partagés, je peux témoigner de l'effet bénéfique du lien entre le végétal et le social dans le milieu urbain.
Avec comme fer de lance les jardins partagés, j'ai pu noter :
-L'**amélioration** du cadre de vie de chacun,
-Le **développement d'activités** culturelles et maraîchères, d'événements festifs, de découvertes gastronomiques,
-La **portée éducative** auprès des écoliers d'établissements ne disposant pas de jardins,
-La **coopération** avec des maisons de retraite pour le bien-être des personnes âgées,
-La **génération de nouveaux liens** entre les habitants de tous âges, handicaps, et origines sociales et culturelles,
-La contribution à l'**insertion** et à l'**intégration** des plus démunis, et aussi à la thérapie de patients suivis médicalement pour toutes sortes de traumatismes ou pathologies.
Le végétal peut donc être un **instrument de cohésion sociale** s'il est animé par la volonté des habitants et soutenu par les acteurs sociaux
Ainsi le végétal est un vecteur très important pour le confort social et la biodiversité d'un quartier.»

L'intéret de ces jardins est aussi présente pour les baileurs sociaux. Comme une part de leur budget est réservé pour les aménagements sociaux, ils peuvent faire appel à des associations comme Vergers Urbains.

Pour réaliser un tel projet Vergers Urbains procède de la façon suivante :
- **une phase de préparation** : des rendez-vous sont organisés avec les habitants pour parler du projet : Comment ils le voient, où? qu'elle organisation
- **une phase d'atelier en bas d'immeuble** afin de communiquer sur le sujet, un atelier semis peut permettre la création de plants qui pourront ensuite être replanté Le but est de consolider un groupe de personnes actives et motivées sans cela la création d'un tel jardin est impossible
- **une phase de co-conception** pour définir clairement la forme du futur jardin.
- **une phase de chantier participatif** pour le réaliser
- **des phases de suivis sous la forme d'atelier** pour créer une dynamique de jardinage.

Il faut que le jardin et sa forme soit voulu par les habitants. En exprimant leurs avis sur un lieu encore en conception, ils commencent à se l'approprier.

La forme d'un jardin est vraiment importante. Les jardins partagés comme nous l'avons vu dans le tableau peuvent revêtir des formes, des utilités et des fonctions différentes.

Parmi les formes les plus différentes les plus importantes sont:
- Si le jardin est **ouvert ou fermé**. Le jardin peut par son positionnement ou sa forme sembler donner sur l'extérieur ou pas. Certains voudront être dans une sorte de cocon. De plus les jardins présents dans les parcs publics ou dans les zones vraiment ouvertes sur l'extérieur peuvent aussi acceuillir des personnes moins bien avisées. Ils sont plus facilement victimes de dégradations. Par exemple le jardin «Commun un jardin,» présent dans le jardin public Rosa Luxembourg a du se séparer des poissons du bac d'aquaponie cause de nuisances.(Fig. 10)

Figure 10 : Photographie d'aménagements suites à des dégradations (Michelet, 2017)

Le choix peut se poser également sur le **type de parcelle**. Certains voudront que toute l'organisation du jardin se fasse en commun et privilégieriont les séances de jardinages collectives. D'autres voient dans le jardin partagé un moyen de pouvoir obtenir son **propre carré** vert en ville. Ils ne souhaitent utiliser de parcelle commune et veulent être responsable de leur propre espace. Cette façon d'aménager un jardin permet aussi également de faciliter l'entretien : chacun étant responsable de sa propre zone., il s'occupe de l'arrosage, des plantations, des récoltes.....

Lorsque les parcelles sont collectives, une autre question est à considérer : **la distribution des récoltes**. Dans certains cas chacun récolte à sa guise ou les récoltes se réalisent de façon communes. Les denrées sont ensuites distribuées de façon équitables entre les différentes participants ou alors utilisées lors d'une fête ou une activité. Cette question même si elle semble assez anecdotique est très importante pour l'avenir du jardin. Certaines personnes déçues par la distribution des récoltes considèrent que leurs travails n'a pas été récompensé et quittent le jardin.

Tout ces détails et toutes ces organisations diffères pour chaque jardin. Ainsi grâce aux retour de trois jardins partagés on remarque que les organisations et les motivations diffèrent .

Tout les jardins partagés sont organisés deux permanences par semaine. Par exemple Commun jardin organise des activités le mercredi et samedi après-midi.

L'un est dans un jardin public, alors que les deux autres sont sur des terrains plus ou moins privés. Les façons de jardiner et les impressions sont différentes.

Cette mixité dans les formes, et les fonctionnements de jardins permet de créer des lieux propre à chacun.

Même si les jardins partagés sont un type d'aménagement efficace contre de nombreux problèmes urbains, ils ne sont pas non plus une méthode miracle. Si le jardin n'est pas voulu son fonctionnement est limité. L'association Vergers Urbains intervient sur le verger partagé de Labori. Ce jardin en pied d'immeuble a vu le jour en 2014 grâce à l'intervention de **Paris Habitats**. Il est composé d'une multitude de petites parcelles incorporées dans les espaces verts de la résidence. De nombreux habitants considèrent que puisqu'ils payent déjà pour l'entretien des espaces vert ils n'ont pas à venir s'occuper des parcelles de jardin partagé. Malgré les nombreuses interventions de l'association les habitants n'ont toujours pas la sensation ni la volonté de s'impliquer dans un tel projet. Certains ne savent pas qu'un jardin partagé y est présent.
Le jardin partagé est donc un outil efficace lorsque les personnes ont envie d'agir sur l'exterieur.

Il est facile d'aménager un lieu. Changer une mentalité n'est pas le même travail. La création de jardin partagé doit être réalisée dans des zones où les lieux et les personnes y sont favorables.

4/ L'impact des phases de concertation dans les grands projets du 18e

a/ La petite Ceinture

Une phase de **concertation** a été mise en place afin de savoir quelle ont été les attentes des usagers sur cette zone.

Différentes plateformes en été mises en place pour communiquer avec le plus de personnes sur ce sujet[10].

La plateforme internet : « **La petite Ceinture J'en Parle** » a reçu 23 000 visites et 2 435 contributions entre décembre 2012 et février 2013.

Des **visites** ont été organisées pour découvrir la petite Ceinture. Elles ont permis à 400 personnes de découvrir les lieux

5 **Réunions publiques** dans lesquel environ 350 personnes ont pu échanger sur le projet

5 **Réunions-ateliers** qui ont rassemblé envrion 650 personnes autour de questionnements spécifique ont fait émerger ds piste de proposiotn sur le devenir du site comme une visite botanique organisé par Vergers Urbains sur le thème des **plantes comestibles** présentes dans la petite ceinture.

Une **réunion publique** de synthèse de la concertation a accueilli environ 350 personnes.

Un **séminaire** regroupant des chercheurs, professionnel, association et instiutions a permis d'échanger sur 3 sujet. Ils ont réuni environ 200 personnes.

- La vocation ferroviaire de la petite Ceinture et son évolution pour le transport

- Services écologiques, cadre de vie et usages

- Le potentiel urbain de la petite Ceinture

Plusieurs volontés ont émergé de ces différents ateliers. Tout d'abord les habitants voulaient préserver le linéaire de l'infrastructure. Ils ne voulaient aucuns batî ou alors des aménagements réversibles. Les personnes interrogées souhaitent une mixité d'usages sur cette ceinture.

Les habitants souhaitent préserver le caractère unique, et la biodiversité présente dans ce lieu.

De nouvelles étapes de la concertation sont en cours comme depuis 2017. Une **«Fabrique collective»** a vu le jour. 9 stations ont été ouvertes au public les 1er et 2 avril sous la forme de conteners oranges, c'est ici que ce réaliseront les ateliers participatifs.

Depuis 2006 des ateliers et des **chantiers d'insertions** sont réalisés par 4 associations : Espace, Interface Formation, Halage et Etudes et Chantiers Ile de France, à travers le collectif Cultivons la Ville qui développe des projets d'insertion dans le domaine de l'agriculture urbaine.

Ces activités de **concertation** et d'**insertion** permettent de réaliser une petite ceinture adaptée aux usages des habitants. Cette zone ayant une activité forte à l'heure actuelle, il est primordial de maintenir un dialogue afin que le nouvel aménagement soit perçu comme une amélioration et non comme un projet imposé.

La concertation semble efficace et suppose d'interagir avec certains acteurs «invisible du lieu» comme les taggeurs, ou les personnes SDF qui vivent et pratiquent cette petite ceinture **quotidiennement**.

b) la promenade Barbès, La Chapelle, Stalingrad

Une équipe travaillant avec la **Mairie de Paris** et les **Mairies d'arrondissement** est coordonnée par l'association **AAA.**

Un **pôle de concertation citoyenne** pour la préfiguration de la Promenade Urbaine a été installé place de la Chapelle : **Le Civic Lab** : Barbès, La Chapelle, Stalingrad » (Fig 11).

Figure 11 : Photographie du Civic Lab (Michelet, 2017)

Des **activités régulières** sont organisées afin de rassembler et créer un réseau d'acteurs locaux. Ce réseau est en train d'établir les activités de la future promenade urbaine. Ces dernières permettront d'améliorer l'espace public et de faciliter son appropriation [12].

Cette étape a pour but de réunir les porteurs de projets des 3 arrondissements concernés, et constituer un réseau à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Tout ce travail de co-conception va permettre de dérouler un projet sur mesure fait par et pour les habitants. La première étape est de connaître en détail le **site**, ces **contraintes** et ces **atouts**.

Des ateliers menés l'association **Vergers Urbains** autour du paysage comestible et de la végétalisation permettent d'amorcer un début de discussion sur cette promenade [13].

On peut donc **conclure** que de nombreux lieux sur le paysage comestible naissent dans le 18e arrondissement depuis les années 90.

Ces lieux sont les produits de projets de la ville ou personnels.Le projet étant souvent **à l'initiative** des habitants. Cela permet à ces derniers de mieux s'approprier le lieu. Ils deviennent **acteurs** d'une partie d'un aménagement public.

En agissant en tant qu'association ou groupe de personnes ils créent une communauté. Celle-ci s'attache au lieu, il ne fait plus partie de l'espace public mais est le lieu de la communauté. On peut parler ici d'attachement affectif. **L'attachement affectif** appellé aussi l' appropriation existentielle. C' est le sentiment de se sentir à sa place ou chez soi dans un lieu. L'appropriation est devenu un sentiment d'appartenance.(Ripoll F. & Veschambre V., 2005)

Cette appropriation est facilité par le fait que le lieu soit **cloisonné**. Il est alors plus facile de trouver ses repères, ses limites. En effet, les personnes fréquentant ces lieux sont uniquement celle motivées. Il est facile d'y éloigner les personnes mal intentionnées ou encore de protéger le matériel fragile. Ce cloisonnement peut cependant éloigné certaines personnes.

Le succés de ce type de lieu est **remarquable** :

- les jardins partagés sont de plus en plus nombreux

- d'autres projets Parisculteurs voient le jour comme le projet Chapelle International

- la Recyclerie et l'AMAP situées dans au niveau des halles Pajol sont stables économiquement

III Le paysage comestible dans les lieux public, mis à disposition des habitants

Ici nous traiterons les formes de paysage **non délimités** dans les espaces publics.
Nous traiterons les végétalisations en pied d'immeubles, dans la rue ou les placettes, ou encore les friches qui sembleraientt ponctuelles et indépendantes de toute volonté de la mairie.

Dans une première partie nous verrons les typologies de sites que nous pouvons rencontrer dans le 18e, puis nous ferons une étude de quelques sites remarquables du 18e.

Enfin nous nous intéresserons à la perception des espaces publics par les personnes.

1/ Typologie des différents lieux étudiés

La carte montre les différents types de lieux étudiés. On remarque que ces lieux revêtent des formes et des fonctions différentes. Malgré cela, ils émergent toutes d'une volonté citoyenne d'aménager et d'occuper l'espace.

a) Végétalisations en pied de mur

L'appel à projet **Végétalisation de l'espace public** a permis aux parisiens de se questionner sur leurs extérieurs :

Comment embellir cette rue ? Est-il possible de végétaliser le quartier ? Que donnerait cette place avec des petits fruitiers sur les bords ?

Les habitants ont eu la possibilité de s'impliquer sur l'espace extérieur et déterminer des sites à végétaliser. Cet espace normalement réservé au choix des architectes, paysagistes, urbanistes, élus,… Aujourd'hui le fossé entre les personnes qui décident et celles qui subissent s'est comblé. Toutes les personnes utilisant l'espace ont le droit de donner son avis sur ce dernier.

Sous l'effet d'un tel succès, un nouveau projet a vu le jour : **Végétalisons Paris**. Ici chaque habitant est libre de végétaliser son espace extérieur.

Pour pouvoir bénéficier **d'un tel permis,** le volontaire doit d'abord décider du lieu et écrire un dossier.

Ce dossier explicite l'envergure de l'aménagement et la forme de ce dernier. Ces **«permisculteurs»** doivent fournir au minimum un plan à la Mairie de Paris. Cette dernière consultera les plans et dira tout d'abord si le projet est réalisable ou pas.

En effet cette végétalisation ne se réalise pas de façon non réfléchie.

Végétaliser des linéaires de trottoirs ne s'improvise pas. «Cet acte n'a de sens que s'il est collectif, partagé et civique», estime Catherine Muller, présidente de l'Union nationale des entreprises du paysage (Unep).[14]

Même si cette végétalisation semble à la portée de tout le monde, il faut une réfléxion et une idée construite. Il y a des précautions à prendre pour les végétaux ou l'emplacement.

Si le dossier est conséquent, le demandeur du permis de végétaliser parisien peut se rendre sur le site internet.

3 documents y sont présents :

- la charte de végétalisation (engagement)
- le permis de végétaliser
- une affiche qui permet de légitimiser le projet (évite que les services espaces verts détruisent le projet)

La mairie peut fournir **un kit de végétalisation** (terre et plantes) et un appui technique. L'importance de ce kit dépend des arrondissements. La mairie du 18 e est très impliquée dans cette démarche de végétalisation participative.

Cette végétalisation peut prendre les formes suivantes : (Partage d'expérience Paris, 2017)

- végétalisation de **pied d'arbre** (62% des projet)
- végétalisation en forme de **jardinières mobiles** (20% des projets)
- végétalisation sur les **murs** (2% des projets)
- végétalisation sur les **potelets** et autres **mobiliers** (2% des projets)
- un **assemblage** de ces formes de végétalisation (8% des projet)
- **autre** (6% des projets)

Ce permis doit être soutenu par un nombre **conséquent** d'habitants et également ne pas géner le bon fonctionnement de l'espace. Par exemple un trottoir doit conserver sa largeur de 1m60, des bacs ne peuvent pas être aménagés sur une plaque d'égout, ou encore des rassemblements sont à proscrire devant les écoles avec le plan vigipirate en cours.

L'association **Vergers Urbains** aide les habitants le souhaitant à réaliser cette phase de conception. Elle élabore avec ces derniers un plan permettant d'aboutir à l'aménagement désiré. Elle peut **réaliser** en chantier participatif des bacs à végétaliser pour les aménagements souhaités. Ces chantiers permettent aux habitants qui n'étaient pas au courant de l'aménagement de donner leur avis et/ou de se renseigner sur cette démarche(Annexe VII). Ils sont donc fondamentaux pour une bonne réalisation du projet.

L'appel à projet **«Végétalisons Paris»** rassemble une communauté croissante et soudée « de jardinier urbains ». Des événements comme des concours de photos, des trocs de graines ou encore des journées d'initiation permettent aux participants de parler de leurs expériences et de rencontrer d'autres membres.
Ce type de projet se démocratise dans toute la France avec des variantes. Par exemple Bordeaux ou Grenoble limitent les plantations à une liste précise.
Des initiatives du même type sont également présentes dans toute la France comme les Passeurs de Jardin à Marseille.

b) Occupation ponctuelle de lieu

Face a tout ce mouvement d'occupation de l'espace public, les friches sont de plus en plus occupées de façon ponctuelle sur une période plus ou moins longue.

Cette **appropriation** plus ou moins légale peut faire naître un lieu unique, social et respectueux de la biodiversité.
Par exemple de nombreux jardins partagés ont d'abord vu le jour sur les friches.
Les lieux de tag comme présents sur la petite ceinture, sont des lieux d'expression et de rassemblements, d'une activité sociale qui est enrichissante dans le quartier.

Les associations **Vergers Urbains** et **On A Pensé A Un Truc** occupent également une friche dans le 18e. Une personne sans domicile s'est approprié un des abris construit par l'association pour y dormir, elle protège ce lieu contre toute mauvaise utilisation (prostitution drogue,….). De plus des **apéros friches**, organisés de façon hebdomadaires et permettent aux habitants de se retrouver autour d'un verre. Ils entretiennent la friche, discutent du quartier, se réunissent autour d'atelier sur le végétal comme un atelier greffe organisé en avril 2017.

Afin de végétaliser le 18e un aménagement a été réalisé par l'association Vergers Urbains : La placette **Toit et joie**. Cette placette est un ensemble de bacs contenant des plantes comestibles. Elle est ouverte sur la rue.

L'association Vergers Urbains a également végétalisé au niveau de la halle Pajol. Cette occupation ,le **Jardin Mobile**, est un ensemble de bacs installés et aménagés. Ce lieu sert pour les passants et également lors d'animations comme **«Square en Fête»**.

2 Etude extérieurs des différents types de lieux aménager

Nous réaliserons une étude tout d'abord **objective** de ces aménagements, puis une étude en basée sur les différents **témoignages recueillis**.

a Etude temporelle des différents aménagements mis en place

La carte (Fig 12)répértorie les différents sites de végétalisation ponctuels dans le 18e par rapport à leurs années de réalisations. Ces lieux ont pu être répertoriés par une analyse bibliographique du site Vergers Urbains ainsi que de l'étude des mails échangés.(Annexe VI)
On remarque tout d'abord que le nombre de végétalisation **augmente** fortement de 2013 à 2017.

Figure 12 : Plan décrivant l'évolution du positionnement des projets de végétalisation comestible ponctuelles à partir de 2013 dans le 18 e arrondissement (Michelet, 2017)

En plus du nombre, sa zone de répartition s'étend à l'échelle du quartier.

On observe que ces aménagements touchent autant les quartiers **populaires** situés aux Porte de la Chapelle que les quartiers plus **aisés** situés à la Butte de Montmartre.

Comme pour les aménagements délimités on observe néamoins des «poches de végétalisation».

La rue Jean de Cottin ou encore l'aménagement situé au **porte de la Chapelle** ont réalisés plusieurs aménagement du même type en plusieurs année.

Le **place making** est un principe d'aménagement qui revient à créer un aménagement simple et si cet aménagement fonctionne, s'il est approprié par les habitants le renforcer.

On peut donc considérer que les zones où les aménagements s'agrandissent avec le temps sont des zones qui ont le plus de succés.

Elles sont donc appropriées fortement par les habitants.

b Etude sur site

La carte (Fig. 13) montre les différents lieux étudiés. Cette étude s'est réalisée durant une après-midi en Août 2017. Tous les lieux ont été visités.

Le tableau (Tab.2) explicite la visite.

Les lieux choisis proposent chacun des particularités et des différences.

Certains lieux sont dans des quartiers bourgeois comme le Passage des Abbesses. Mais la majorité se rassemble dans les zones plus populaires.

D'autres comme nous l'avons vu ont été agrandis en plusieurs étapes.

Le **tableau** (Tab 2) suivant présente les différents lieux observés selon la carte précédente.

Des **descriptions** simples renseignent sur l'état du site.

Tout les lieux du 18e n'ont pas été étudiés. Même si le résultat aurait été plus précis, il semblait plus **efficace** de dresser une liste de lieux ayant chacuns sa particularité. L'étude de cette liste permettra de dresser une vision de l'appropriation de ces zones de **végétalisation ponctuelle**.

Lorsque le lieux est propre et les plantes bien entretenues on considère que l'aménagement est **accepté** par les personnes le fréquentant.

Quand le lieu est taggué, dégradé ou tout simplement rempli d'ordures on considère que l'aménagement **dysfonctionne**.

Cette observation est à moduler.

En effet, les zones touristiques comme au niveau du passage des Abbesses sont des lieux où il y a moins de dégradations.

Ce n'est pas les mêmes personnes qui dégradent et entretiennent le lieu. Un site peut donc être **accepté** et approprié par certains mais rejeté et **vandalisé** par d'autre.

De plus le lieu peut être approprié mais par des personnes qui en font des mauvais usages ce qui entraine des dégradations.

L'observation s'est réalisé pendant une **journée**. Il aurait été plus rigoureux de faire une étude d'évolution des aménagements dans le temps sur une période plus longue.

Un autre élémént est à prendre en compte : l'ancienneté de l'aménagement. Un aménagement présent en 2013 aura vécu plus d'intempéries que les aménagements construits en 2017.

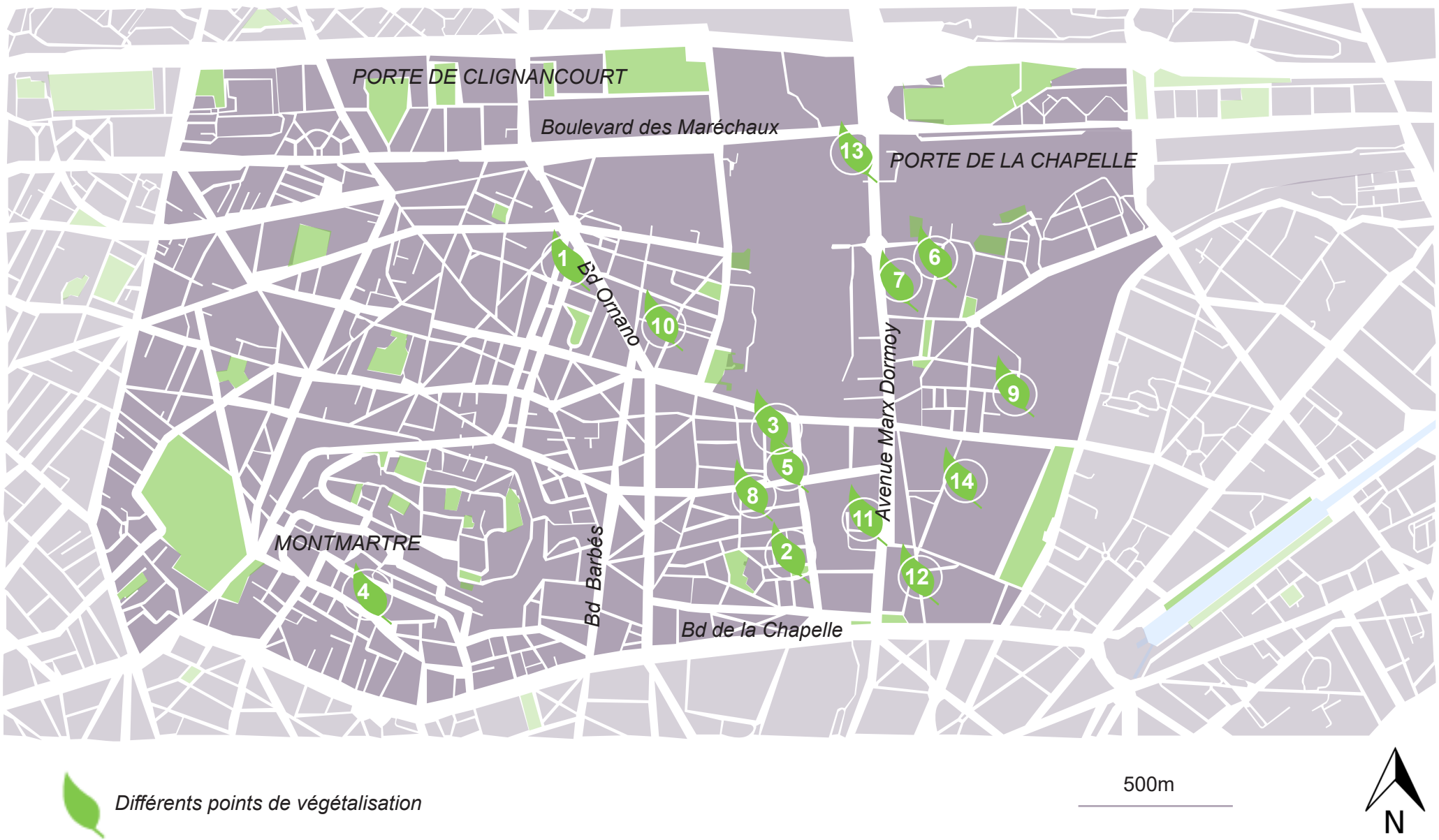

Figure 13 : Plan décrivant le parcours réalisé pour l'analyse des différents sites. (Michelet, 2017)

Tableau 2 : Analyse des différents sites de végétalisations ponctuels étudiés (Michelet, 2017)

Adresse	Description du site	Etat des Bacs	Niveau d'entretien	Type de végétation	Photographies
54 Rue du Simplon 1	-9 Bacs de formes variables -2 Tasseaux vissés dans le mur	Bac en bon état.	Bien entretenu : - plante en bon état - pas de déchets	- Plantes comestibles (choux,...) - Plantes ornementales	
26 Rue de Laghouat 2	-Ensemble composé de : - 2 Bacs - 2 Tours d'arbres - 2 Bancs	Bacs en mauvais état et ayant subit un accident de voiture.	Manque d'entretien : - saleté - bouteille d'alcool - planche - ...	- Plantes ornementales	[15]
Rue Ernestine 3	- 1 Bac en angle sur plusieurs niveaux	Bon état des bacs.	Déchets entre les bacs et le mur	- Plantes ornementales	
Passage des Abbesses 4	- 2 Bacs en L au bord d'un escalier	Bacs tagués.	Bon entretien des plantes mais un léger manque d'eau	- Plantes comestibles (tomates) - Plantes ornementales	

Adresse	Description du site	Etat des Bacs	Niveau d'entretien	Type de végétation	Photographies
Maxime Lisbonne 5	- 1 Bac en angle	Bacs en bon état mais réalisés récemment.	Pas de plantation, déchets qui s'accumulent	Pas de plantation	
Jean de Cottin 6	- 1 Linéaire de bacs composé de : - 1 Réserve d'eau - 2 Bacs composteurs - 20 Bacs	Bacs en très bon état.	Plantes très bien entretenue	- Plantes comestibles (légumes, arbres fruitiers) - Plantes adaptées aux bacs (orties pour enrichir la terre et éloigner les personnes mal intentionnée)	
Résidence Maurice Gennevoix 7	- 3.5 Bacs -1 Composteur sans couvercle	Bon état des bacs mais problème d' odeurs à cause du composteur.	Plantes bien entretenues mais quelques déchets	- Plantes comestibles annuelles (courgettes,...)	
Rue Affre 8	- 1.5 Bacs - Volonté de mettre des plantes grimpantes	Bon état mais bacs tagués.	Plantes bien entretenues	-Plantes ornementales (principalement) - Plantes comestibles	

Adresse	Description du site	Etat des Bacs	Niveau d'entretien	Type de végétation	Photographies
Rue de Torcy 9	- 6 Bacs - 1 Tour d'arbre - 1 Composteur	Bacs en bon état mais : - accident de voiture avec le tour d'arbre - problème avec le composteur	Plantes bien entretenues Etiquettes faites à la main	- Plantes comestibles (arbres et légumes)	
Square Ornano 10	- 8 Bacs	Bacs déplacés plusieurs fois mais en bon état	Bien entretenues	-Arbres fruitiers -Plantes apportées par les habitants (pots dans les bacs)	
Friche (Rue Philippe de Girard) 11	- Friche composée d'une cabane et de plante		Friche entretenue par les habitants et deux associations : Vergers Urbains et On A Pensé A Un Truc	- Plantes Comestibles (menthes mélisse) -Plantes de Friches (Buddleia)	
Jardin Mobile (Halle Pajol) 12	- Ensemble composé d'environ 45 Bacs - 11 Ilôts - 45 Bacs	Certains bacs détériorés par l'action volontaire d'habitants, quelques tags.	Bac entretenus deux fois par semaine par l'association Vergers Urbains	- Plantes comestibles -Plantes ornementales	[15]

Adresse	Description du site	Etat des Bacs	Niveau d'entretien	Type de végétation	Photographies
93 Boulevard de La Chapelle 13	- 2 Ilôts composés de 8 Bacs	Bacs en bon état	Problème du à : - manque d'arrosage - présence de rat	- Plantes ornementales	[15]
Placette toit et Joie 14 Rue Pajol 14	Ensemble végétalisé composé de bac et de plantation en bonne terre	Bacs quelques peut dégradés, lettres retirées	Gros problème de déchets	Plantes essentiellement comestibles	

Grâce au tableau (Tab.2) on remarque tout d'abord que les aménagements sont en assez bon état. Aucun bac excépté le **Jardin mobile** n'ont été dégradés de façon volontaire.

Les dégradations sont surtout liées aux personnes qui utilisent mal le lieu. Par exemple **le Jardin mobile** est très utilisé lors des fêtes et/ou par les personnes sans abris et ou toxicomanes la nuit. On y retrouve souvent le lendemain dans les bacs des détritus de toutes sortes : mégots, mouchoirs, bouteilles, préservatifs et même seringues à usage unique!.

Pourtant le lieu est entretenu et approprié. Néanmoins ces déchets de toutes sortes gênent l'appropriation d'habitants et de famille en journée. On a donc une appropriation par une partie de la société qui **limite** l'appropriation par d'autres membres.

3 Etudes sur l'explication de ces ressentis

Un contact avec les personnes présentes ou ayant participées, à ces types de végétalisation, s'est réalisé par le biais d'un **questionnaire** ainsi que par des **observations** tout au long de la rédaction de ce mémoire.

Chaque projet est différent. Le but n'est pas de faire un inventaire des différents sentiments mais plutôt de réfléchir aux phénomènes qui font en sorte qu'un aménagement peut être plus ou moins approprié.
Comme peu de personne ont répondu aux questionnaires, cette étude se fera sur les différentes **observations** prises lors des chantiers participatifs, des ateliers de co-conception ou encore des rencontres avec les habitants.

a) L'attachement affectif

Comme nous l'avons vu précédement avec les jardins partagés. Un habitant peut s'approprier un lieu car il se sent accepté dans une communauté avec laquelle il partage les mêmes valeurs.

Comme de nombreux projets demandent un groupe uni pour être mis en place, des personnes se fédèrent. Ensemble elles travaillent à un idéal qu'elles ont en commun.

Ce sentiment d'appartenir à une association permet a certains de mieux s'intégrer dans un lieu de s'y sentir à sa place. Par exemple les **Gens de Cottin** est une association qui s'est formée à la suite de la réalisation des bacs rue de Jean de Cottin.

Chaque dimanche les habitants jardinent ensembles. Les bacs sont séparés selon les différents membres et chacun est responsable de son bac. Cependant tous les habitants travaillent ensembles.
Ils organisent même tous les premiers dimanches du mois des **«Bonnes tambouilles»**, c'est à dire des repas entre tous les habitants.

Cette appropriation par le lien social peut créer des **conflits**.
Les aménagements réalisés au 93 rue de la Chapelle en sont la preuve. Les commerçants se sont fédérés afin de végétaliser le site. Leurs volontés étaient d'embellir la rue devant leurs boutiques et également de limiter les stationnements. Malheureusement ces bacs créent également beaucoup de **soucis** pour les habitants du quartier. Des groupes de personnes s'y rassemblent et des rats vivent dans le compost. On peut donc voir qu'il y a un conflit d'intéret sur ces sites de végétalisation. L'avis et la volonté de certains ne font pas l'unaminité.

La végétalistion dans l'espace public peut être alors la cause de nombreux conflits d'acteurs.

Un autre exemple de ces conflits d'acteurs peut être celui de la placette **Toit et Joie**. L'association Vergers Urbains a végétalisé cette placette avec des plantations pleine terre et des bacs.
Afin de nourrir de nombreux migrants des associations réalisent des distributions de nourriture devant cette placette tout les jours. Les migrants s'assoient et mangent alors souvent sur les bacs. Les déchets qu'ils laissent ainsi que le stress qu'ils provoquent pour les plantes dégrade le jardin.

Afin de limiter cet effet l'association Vergers Urbains avec quelques **migrants** d'un centre situés dans le 19e ont réaménagés une portion de la placette. Un nettoyage de la zone avec les migrants ainsi que des panneaux écris en français, arabe et anglais ont permis une meilleure compréhension du projet et ensuite une meilleure **acceptation** de ce dernier.
Les migrants changeant souvent l'intéret de cette méthode est limité dans le temps.

b) L'attachement au lieu

En France, cette végétalisation perturbe la **vision** de l'espace public.

De nombreuses personnes ne savent pas si cette végétalisation fait partie de l'espace public ou alors est un espace «**privé**» dans l'espace public.
Par exemple certains éboueurs n'entretiennent pas les alentours du Jardin mobile. Ils considèrent que cette zone ne fait pas partie de l'espace public.

De même au niveau du square Ornano, l'installation des bacs a causé un grand nombre de problème. Cette rue étant privatisée de nombreux habitants s'opposaient à cette installation. L'installation a donc créée des conflits de toutes sortes.
Lors de la visite, on a pu observer que d'autres habitants avaient déposé

des pots dans les bacs. On peut donc considérer que le projet a été accepté et est encouragé par les habitants.

On observe ce phénomène dans de nombreuses friches occupées. On peut alors se poser la question : à qui appartient une friche urbaine? La personne qui est le propriétaire légal ou alors la personne qui entretient et ou exploite le lieu ?

La **loi Loppsi** depuis 2010 permet l'expulsion des habitants installés de manière illicite (c'est à dire sans permis de construire). Même si cette loi est invalidée par le Conseil constitutionnel, de nombreux collectifs essayent de lutter contre cette dernière. Cette loi amorce une fin de l'occupation ponctuelle des sites.

Les friches occupées sont menacées par cette nouvelle loi malgré leurs fortes activités.

Néamoins **des accords** peuvent se réaliser avec les bailleurs sociaux. Par exemple le squat du 59 rue Rivoli a signé une convention par Paris Habitat en échange d'un entretien et du gardiennage le lieu peut être occupé par des artistes.

On peut alors penser que l'occupation ponctuelle des friches devrait se réaliser avec des accords fonciers pour continuer d'exister et que les occupants ne se fassent pas expulser régulièrement.

Dans certains cas les habitants veulent agir **suivant le lieux**. La végétalisation au niveau du passage des Abesses est réalisée au niveau de l'épicerie de Monsieur Collignon, rendu célébre par le film le «Fabuleux destin d'Amélie Poulain». Le comité désire poursuivre la végétalisation de ce lieu touristique.

Contents du résultat ils veulent continuer a végétaliser a zone, donc agir sur l'espace.

c) L'attachement au bac

Le bac peut être également la raison d'une appropriation.

Le bac réalisé à Maxime Lisbonne à l'initiative de Madame Marie Montolieu avait pour but d'occuper un espace utilisé pour les déchets et de coin WC.
Le bac est installé mais la végétalisation n'a pas pu encore être réalisée. Néamoins les enfants qui jouent dans le quartier se sont appropriés le bac.
Ils le **protègent** quand des personnes le dégrade de façon plus ou moins violente.
Ce bac a été réalisé pendant l'événement organisé avec l'équipe de développement social : **«Embellissons Paris»**
Des habitants et des **Kapsseurs**, c'est à dire des étudiants engagés dans la vie de quartier. ont participé à cet événement festifs.

Les plantations prévus le 14 septembre seront aussi un événement fédérateurs avec les habitants. En effet ces plantations se feront en même temps qu'un pique nique entre voisin.

On peut donc penser que le bac est un élément fédérateur de ce quartier.

Afin de palier certains problèmes de dégradations de ces bacs l'association Vergers Urbains a mis en place une signalétique qui a différents objectifs (fig 14) :

- **signaler** aux habitants que les bacs sont des outils de végétalisation et non des lieux pour déposer les déchets

- **proposer «d'adopter»** un bac. Les habitants peuvent ainsi **s'approprier** l'aménagement. En se sentant impliquer ils peuvent entretenir ces derniers.

Ces panneaux ont par exemple été planté au niveau de Jean de Cottin ou encore au niveau du jardin mobile en face de la Halle Pajol.

Ces bacs peuvent également être une cause de **gênes.** Beaucoup d'habitants se plaignent que ces aménagements attirent les délinquants et les rats....

Figure 14 : Photographies de panneaux placés pour limiter les dégradations de bac (Michelet, 2017)

C'est pourquoi il est important que ces lieux soit réalisés en **co-conception** avec le plus d'habitants possibles. En effet comme nous l'avons vu précédement un aménagement peut être souhaité par un type d'habitant et non l'ensemble pour certaines raisons.

Il est important que l'ensemble des aménagements soient réalisés en **accord** avec tout les acteurs du site, pour que ces derniers ne considèrent pas cette végétalisation comme un fait **imposé** et que cette démarche ne soit pas **rejetée**. Il est cependant pratiquement impossible de débattre du projet avec tous, cela pourrait prendre trop de temps. Et il y aurait toujours une masse muette.

Ces bacs peuvent permettrent également des activités pour les personnes désirant s'adonner au jardinage. Par exemple un bac posé au niveau de la résidence Maurice Genevoix est le lieu de jardinage d'une petite fille handicapée.

Il est important qu'une **forte communication** soit apportée sur l'engagement qu'apporte cette démarche. Les bacs doivent être entretenus régulièrement et malheureusement de nombreuses personnes y laissent leurs déchets.

Ce manque de communication peut être un **frein** pour la continuité du projet. De même de nombreux bacs à compost ne fonctionnent pas de manière optimale. Les volontaires déposent trop de produits frais ou des produits non appropriés ce qui entraine une forte odeur et une pourriture.

En conclusion, les aménagements ponctuels réalisés soit de manière clandestine par l'occupation de friches ou autres, ou alors accordés par des projets comme le permis de végétaliser permettent une meilleure appropriation de l'espace public par ces habitants.

Cette **appropriation** se réalise tout d'abord par le lien social comme le souligne Pénélope Komitès, Adjointe à la Maire de Paris, chargée des Espaces verts, de la Nature, de la Biodiversité et des Affaires funéraires :
«Au départ, l'objectif des permis de végétaliser était de fleurir les rues et de permettre aux citoyens de se réapproprier les lieux publics, et on a rapidement constaté que les diverses initiatives permettaient aussi de créer des liens entres les Parisiens» [16].

La réalisation de bacs de végétalisation en pieds d'immeuble ou autre créent un espace original et vu nulle part ailleurs. Devant cette nouveauté les comportements sont différents : joie, envie ou alors peur ou rejet. L'individu ne connait pas cet élement et ne sait pas comment faire avec.

Il est important de communiquer lors de sa conception et sa réalisation afin de faire en sorte que le projet soit accepter et ensuite approprier par le plus grand nombre.

Des ateliers de co-conception; des marches exploratoires, ou encore des chantiers participatifs sont des exemples d'événements permettant une meilleure appropriation de l'aménagement.

Conclusion

En quoi le paysage comestible permet de reconnecter les habitants avec leur cadre de vie urbain ?

Comme nous l'avons vu , le paysage comestible est un paysage composé de plantes potagères fruitières ou encore aromatiques. Ce paysage propose la possibilité de nombreux **ateliers**. Les personnes les pratiquant peuvent donc intéragir plus facilement avec ce paysage ou encore bénéficier de ces produits.

On peut considérer deux types d'appropriations, **l'usage exclusif** lorsque le lieu appartient à un groupe soudé ou encore **l'usage autonome** lorsque l'espace est utilisé en excluant toute contrainte sociale.

Le 18e arrondissement est un lieu de grande mobilisation sociale et de grande mixité. Il est donc une zone **propice** à notre étude.

Les aménagements les plus emblématiques du paysage comestible dans le 18e arrondissement sont les suivants:

-Des aménagements **commerciaux** comme les sites Parisculteurs ou encore la Recyclerie
-Des aménagements réalisés par et pour des **associations** comme les jardins partagés ou encore les végétalisations des écoles
-Des futurs aménagements dont les activités de **co-conception** sont très importantes
-Les occupations plus **ponctuelles** de sites comme les végétalisations de pied d'immeuble ou encore les occupations de friches

Ces aménagements sont des lieux où la dimension sociale est très importante. Cette dimension permet à de nombreux habitants de se fédérer dans une association de se sentir appartenir à un groupe et ainsi de s'approprier plus facilement un lieu.

Les futurs projets de végétalisations comme le réaménagement de la petite ceinture ou encore la promenade entre Barbès et Stalingrad proposent deux nombreux ateliers de co-conceptions. Nombreux de ces ateliers demandent aux habitants de **se questionner sur leurs cadres de vie**.

Les nouveaux programmes de végétalisation de Paris comme le dispositif Main Vert ou encore le Permis de végétaliser permettent à n'importe quel habitant de porter un projet de végétalisation en milieu urbain. En agissant sur ce dernier il peut l'approprier plus facilement. La volonté de créer un lieu convivial mais également utile, de nombreux aménagements comportent des plantes comestibles.

Certaines personnes non sensibles à ce type d'aménagement les rejettent. Il faut donc continuer de communiquer sur ces types de projets afin de réaliser des lieux accepté et adapté à tous.

En effet l'appropriation de l'espace est l'objectif premier d'un projet de paysage.L'espace public qui était encore hier uniquement un lieu de passage est désormais un lieu à investir et à s'approprier par chacun.

Cette démarche de végétalisation incite les habitants à entrer en contact avec les gouvernances municipales et ainsi de se connecter avec le cadre urbain administratif.

Le paysage comestible peut faciliter cette appropriation. Néamoins notre méthode d'étude se basant surtout sur les ressentits de personnes il est difficile d'avoir une idée juste de cette appropriation. Il est impossible de définir et de questionner toutes les personnes acteurs de l'espace publics. Cette analyse dresse plus une idée du paysage comestible qu'une étude impartiale de son effet.

Cette appropriation de l'espace public peut également se réaliser par le biais d'autre événements à la mode. Ces événements culturels comme le PARK'(ing) DAY permettent une mobilisation à l'échelle nationale ou internationale.[17]

L'émergence donc d'un paysage utile et qui facilite l'appropriation des habitants est possible est possible par le paysage comestible.

Bibliographie :

Aubry C., Dabat H., Mawois M., « Fonction alimentaire de l'agriculture urbaine au Nord et au Sud : permanence et renouvellement des questions de recherche», Innovation et Sustainable Development in Agriculture and Food, Jun 2010, Montpellier, France.
Editions du CIRAD ; INRA, Montpellier Supagro, Innovation and Sustainable Development in Agriculture and Food – Acters du Symposium ISDA 2010, Montpellier 28juin-1juillet 2010, 13p 2010

Ba A, Aubry C. « Diversité et durabilité de l'agriculture urbaine : une nécessaire adaptation des concepts ». ISDA 2010, Jun 2010, Montpellier, France. Cirad-Inra-SupAgro, 12p. , 2010

Le Bissonanais M.. «Intégrer les principes agro-écologiques dans la conception d'un parc urbain, pour une approche écosystémique de la nature en ville. Le cas du futur parc Nelson Mandela à Saint-Priest (69)». Sciences agricoles. 2013.

Lagneau A., Barra M., Lecuir G., « Agriculture urbaine : vers une réconciliation ville-nature ». Le passager clandestin, natureparif, 2015, Clermont-Ferrand, 2015, 315p ISBN : 978-2-36935-030-9

[Bairoch P.] «Victoire et Déboires : Histoire économique du monde du XVI siècle à nos jours», Paris, Folio, 1997, 3 tomes

Daniel A-C., «Typologie et enjeux des projets intra-urbains de l'agriculture urbaine en Île-de-France» In Lagneau A., Barra M., Lecuir G., « Agriculture urbaine : vers une réconciliation ville-nature» Le passager clandestin, natureparif, 2015, Clermont-Ferrand, 2015, 315p ISBN : 978-2-36935-030-9

André F., Donadieu P., «de l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine,» Courrier de l'environnement de l'INRA. n°31, 1997,

DESMAZIERES Pascale, GRAS Jean-Pierre, KRAFT Anne et al. « Jardiniers du bitume. Des liens fleurissent dans les jardins partagés.»0 France : Les Xérographes, 2011, 160 p, (ISBN : 978-2-917717-21-9)

Duchemin E., Wegmuller F., Legault A-M., « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers.» Vertigo [en ligne]. 2010, volume 10, numéro 2, Disponible sur : https://vertigo.revues.org/

Ripoll F., Veschambre V., « L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir.» Revues.org [en ligne]. 2005 ;
Disponible sur http://norois.revues.org/477

Thomas R. « Le piéton dans l'espace public : figures de l'accessibilité. Ambiances en débats » A la Croisée, pp.162-169, 2004.

Boulianne M. « L'agriculture urbaine au sein des jardins collectifs québécois : Empowerment des femmes ou «domestication de l'espace public» ?»1. Anthropologie et Sociétés 251 (2001)

Hochedez C.. «Migrer et cultiver la ville : l'exemple de l'agriculture communautaire à Malmö . 5 èmes journées Petites paysanneries : "les petites paysanneries et la ville. Un mariage de raisons. .Hommage aux travaux de Nicole Mathieu"», 2016, Nanterre, France.

Giacchè G. « De la ville qui mange à la ville qui produit: l'exemple des Horteloes Urbanos de Sao Paulo». ESO Travaux et Documents, Espaces et Sociétés – UMR 6590, 2016

Flaminia Paddeu. « De la crise urbaine à la réappropriation du territoire. Mobilisations civiques pour la justice environnementale et alimentaire dans les quartiers défavorisés de Detroit et du Bronx à New York.». Géographie. Université Paris 4 Sorbonne, 2015.

Charmes E., « Le retour à la rue comme support de la gentrification,» Eres, 2005, 240p, ISBN : 9782749204543
Milliot V. Ambiance pluraliste et socialisation urbaine : ethnographie de l'espace public du quartier de la Goutte d'Or à Paris. 2013

Mairie du 18e, Journal du 18e, décembre 2007

Mairie du 18, « Le guide des structure de l'économie sociale et solidaire dans le 18e » ,2007

Mairie de Paris. « Agriculture urbaine à Paris et en Île-de-France Savez-vous planter les choux?» France. 2012

Sitographie

[0] Vergers Urbains (2017)
http://vergersurbains.org/ (consulté le 15/05/2017)

[1] Transitionfrance (2017)
http://www.transitionfrance.fr/ (consulté le 08/08/2017)

[2] rm.coe.int (2017)
https://rm.coe.int/168008062a (consulté le 06/07/2017)

[3] Les incroyables comestibles (2017)
http://lesincroyablescomestibles.fr/qui-sommes-nous-2/(consulté le 06/08/0217)

[4]Ville de Paris (2017)
https://www.paris.fr/vegetalisonslaville (consulté le 08/08/2017)

[5] Journal hebdomadaire français (2017)
http://www.lejdd.fr/JDD-Paris/Un-nouveau-parc-urbain-en-bord-de-Seine-856598 (consulté le 07/07/2017)

[6] AAA (Atelier d'Architecture Autogérée) (2017)
http://www.urbantactics.org/ (consulté le 08/08/2017)

[7] La Recyclerie (2017)
http://www.larecyclerie.com/) (consulté le 08/08/2017)

[8] Les Parisculteurs (2017)
http://www.parisculteurs.paris (consulté le 03/08/2017)

[9] Promenade urbaine (2017)
https://www.paris.fr/promenade-urbaine (consulté le 03/08/2017)
[10]Petite ceinture (2017)
https://www.paris.fr/petiteceinture (consulté le 01/08/2017)

[11] AMAP (2017)
http://www.reseau-amap.org/amap.php(consulté le 28/07/2017)

[12] CIVIC-LAB (2017)
http://www.urbantactics.org/projets/civic-lab/ (consulté le 08/08/2017)

[13] Goutte d'or et vous (2017)
http://www.gouttedor-et-vous.org/Civic-line-concertation-citoyenne-pour-la-promenade-Barbes-Stalingrad (consulté le 08/08/2017)

[14] Caisse des dépots des territoires (2017)
http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250278988100 (consulté le 28/08/2017)

[15] Flickr Sébastien Goelzer (2017)
https://www.flickr.com/photos/villecomestible/albums/with/72157674588557841

[16] Le Figaro (2017)
http://www.lefigaro.fr/conso/2017/01/30/20010-20170130ARTFIG00255-nous-avons-teste-le-permis-de-vegetaliser.php (consulté le 29/08/2017)

[17] Demain la ville (2017)
http://www.demainlaville.com/reappropriation-de-lespace-public-urbain-entre-convivialite-partage-convictions/ (consulté le 07/09/2017)

Conférence/ Réunion

Entretien à propos de la participation, Joliet, 2016

Revitalisation de friches urbaines et périurbaines par de nouvelles unités d'exploitation maraîchère en culture hors-sol.
Séminaire Revitalisation agri-urbaine- 16/05/2017- AgroParisTech
Journée de l'agriculture urbaine

Partage d'expériences 23/06/2017, Maison du jardinage Paris
Les Journées nationales de l'agriculture urbaine à Lyon 16-17/06/2017

ANNEXE I : Les différents questionnaires envoyés

Pour les porteurs de projet végétalisons le XVIII ème :

Pouvez-vous résumer votre aménagement (forme, date de réalisation, adresse,…. ?)
Comment avez-vous été informé du programme végétalisons notre 18 ème ?
Qu'est ce qui a motivé votre projet ?
Comment avez-vous pris connaissance de l'association Vergers Urbains ?
Etes-vous satisfais des résultats ?
Voudriez-vous renouveler cette expérience (végétaliser un autre point ?, agrandir votre aménagement ?)
Pensez- vous que cet aménagement peut créer du lien social, et avez-vous observé une différence dans le comportement des habitants depuis sa réalisation ?
Avez-vous rencontrez des difficultés ?
Plantez-vous ou avez-vous pensé à placer des plantes comestibles ? (Arbres fruitiers, aromatiques,…) ?
Si oui, pensez-vous que ces variétés apportent un « plus » par rapport à des plantes ornementales ? Et dans ce cas pouvez-vous décrire ce plus ? Et mangez-vous vos récoltes ?
Si non , pourquoi ?

Pour les lauréats de Parisculteurs :

Pouvez-vous résumer votre aménagement (forme, objectif,…?)
Cet aménagement est-il ouvert au public ?
Quels ont été vos motivations ?
Avez-vous une volonté de réaliser du lien social par votre aménagement ? De quelle manière ?
Quels sont les résultats de votre projet à l'heure actuelle ?
Avez-vous des futurs projets dans Paris ?

Pour les jardins Partagés :

Pouvez-vous résumer votre jardin (forme, date de réalisation, …. ?)
Quels ont été les motivations de la réalisation d'un tel projet ?
Combien d'adhérents compte votre jardin ? Ce nombre augmente est-il en augmentation ?
Organisez-vous des événements sociaux ? Si oui lesquels ?
Quels sont les motivations des adhérents ?
Quelle est la répartition entre parcelles collectives/individuelles
Comment gérez-vous les récoles ?

ANNEXE II : Liste des paysages comestibles permis par les actions de la mairie de Paris dans le 18e

Cultiver dans les écoles (2014)

Ecole	*adresse*
Potager de l'école élémentaire Ferdinand Flocon	5 Rue Ferdinand Flocon, 75018 PARIS
Potager de l'école du Département	51 Rue du Département, 75018 PARIS
Potager de l'école élémentaire Belliard	129 Rue Belliard, 75018 PARIS
Potager de l'école élémentaire Cavé	11 Rue Cavé, 75018 PARIS
Potager de l'école élémentaire Championnet	69 Rue Championnet, 75018 PARIS
Potager de l'école élémentaire Championnet	7 Rue Championnet, 75018 PARIS
Potager de l'école élémentaire Charles Hermitte	4 Rue Charles Hermite, 75018 PARIS
Potager de l'école élémentaire Damrémont	65 Rue Damrémont, 75018 PARIS
Potager de l'école élémentaire de l'Évangile	33 Rue de l'Evangile, 75018 PARIS
Potager de l'école élémentaire de Torcy	5 Rue de Torcy, 75018 PARIS
Potager de l'école élémentaire du Mont Cenis	26 Rue du Mont Cenis, 75018 PARIS
Potager de l'école élémentaire du Mont Cenis	26 Rue du Mont Cenis, 75018 PARIS
Potager de l'école élémentaire Foyatier	1 rue Foyatier, 75018 Paris
Potager de l'école élémentaire Françoise Dorléac	8 Place Françoise Dorléac, 75018 PARIS
Potager de l'école élémentaire Hermel	20 Rue Hermel, 75018 PARIS
Potager de l'école élémentaire Houdon	15 Rue Houdon, 75018 PARIS
Potager de l'école élémentaire Joseph de Maistre	29 Rue Joseph de Maistre, 75018 PARIS
Potager de l'école élémentaire Lepic	62 Rue Lepic, 75018 PARIS
Potager de l'école élémentaire Pierre Budin	5 Rue Pierre Budin, 75018 PARIS
Potager de l'école élémentaire Vauvenargues	50 Rue Vauvenargues, 75018 PARIS
Potager de l'école Jean-François Lépine	6 Rue Jean-François Lépine, 75018 PARIS
Potager de l'école maternelle André Del Sarte	11 Rue André Del Sarte, 75018 PARIS
Potager de l'école maternelle Championnet	72 Rue Championnet, 75018 PARIS
Potager de l'école maternelle Constantin Pecqueur	1 Place Constantin Pecqueur, 75018 PARIS
Potager de l'école maternelle Constantin Pecqueur	1 Place Constantin Pecqueur, 75018 PARIS
Potager de l'école maternelle Ferdinand Flocon	3 Rue Ferdinand Flocon, 75018 PARIS
Potager de l'école maternelle Orsel	56 Rue d'Orsel, 75018 PARIS
Potager de l'école maternelle Paul Abadie	1 Rue Paul Abadie, 75018 PARIS
Potager de l'école maternelle Vauvenargues	4 rue Vauvenargues, 75018 PARIS
Potager de l'école maternelle Vauvenargues	52 Rue Vauvenargues, 75018 PARIS
Potager de l'école Philippe-de-Girard	58 rue Philippe de Girard, 75018 PARIS
Verger de l'école élémentaire Françoise Dorléac	8 Place Françoise Dorléac, 75018 PARIS
Verger de l'école élémentaire Guadeloupe	2 rue de la Guadeloupe, 75018 PARIS
Verger de l'école maternelle des Cloys	41 Rue des Cloÿs, 75018 PARIS
Verger de l'école maternelle Joseph de Maistre	94 Rue Joseph de Maistre, 75018 PARIS
Verger de l'école maternelle Lamarck	4 square Lamarck, 75018 PARIS
Verger de l'école maternelle Tchaïkovski	7 Rue Tchaïkovski, 75018 PARIS
Verger de l'école maternelle vauvenargues	52 rue Vauvenargues, 75018 PARIS

Mise en place de ruches

Rucher	*Adresse*	*Responsable*
Rucher de la rue Gabrielle	28 rue Gabrielle	ADDM 18 et la Société centrale d'Apiculture
Rucher de l'église Saint-Pierre de Montmartre	1, rue du Mont-Cenis	Association Ruchers du 18
Rucher des Jardins du Ruisseau	110 Rue du Ruisseau, 75018 PARIS	Association «Les Amis des Jardins du Ruisseau»
Rucher du musée de Montmartre	12, rue Cortot	Association Ruchers du 18.

Jardins partagés

Nom	*Adresse*	*Adresse mail*	*association*
Arrière cours 93	Arrière cour du 93, rue de la Chapelle	arrierecours93@gmail.com	Arrière cours 93
Commun jardin	Jardin Rosa Luxemburg	vergersurbains@gmail.com	Vergers urbains
Jardin Baudélire	27 Rue Baudelique, 75018 PARIS	jardinbaudelire@gmail.com	« Vert à Soi »
Jardin d'insertion Square Jessain	Place de la Chapelle	niodice@emmaus.asso.fr	Emmaüs Solidarité et Toits vivants
Jardin partagé « ÉcoBox »	10 Impasse de la Chapelle, 75018 PARIS	jardinecobox@gmail.com	Eco box
Jardin partagé « Le Bois Dormoy »	2b Cité de la Chapelle, 75018 PARIS	boisdormoy@yahoo.fr	Le Bois Dormoy
Jardin partagé des Deux Nèthes	24 Avenue de Clichy, 75018 PARIS	culturesetpotager@wanadoo.fr	« Cultures et Potager »
Jardin partagé L'Univert	33 Rue Polonceau, 75018 PARIS	caroline.falletta@halage.fr	association halage
Jardin partagé La Goutte verte	4 rue cavé, 75018 PARIS	goutteverte@yahoo.fr	« La Goutte Verte »
Jardin partagé Marcadet-Montcalm	2 Rue Montcalm, 75018 PARIS	jardinpartage2m@yahoo.fr	
Le jardin au papillons	Square Charles Hermite, 38 rue Charles Hermite	jardinauxpapillons18@gmail.com	Le Jardin aux Papillons
Le Trèfle d'Éole	45 Rue d'Aubervilliers, 75018 PARIS	trefledeole@gmail.com	Le trèfle d'Eole
Le verger de la Goutte d'Or	Square Alain Bashung, 16 rue Jessaint	goutteverte@yahoo.fr	La Goutte Verte
Les Jardins du Ruisseau	110 Rue du Ruisseau, 75018 PARIS	contact@lesjardinsduruisseau.org	« Les Amis des Jardins du Ruisseau »

Parisculteur

Projet	Responsable	Adresse
Bâtiment administratif rue du Pré	Cycloponics	11 rue du pré
Chapelle Charbon	Mairie de Paris	Porte de la Chapelle
Chapelle Internationale	Mairie de Paris	Porte de la CHapelle
Les permaculteurs de la chapelle	Facteur graine	18 boulevard de la Chapelle
Parking Raymond Queneau	Toit tout vert	26 rue raymond queneau

Autre

Recyclerie	83 Bd Ornano
AMAP	63 Quater Rue Riquet

ANNEXE III : Mail de réponse du questionnaire de Fayçal Said Ayme photographe de Jardins Partagés de Paris

Pourquoi avoir participé à un projet sur les jardins partagés?

Les espaces verts sont incontournables pour les habitants des grandes villes comme Paris. Ils permettent aux familles des moments de respiration, de récréation, de rencontres, de découvertes. Ce sont des lieux de pause pour les salariés, des lieux de passage pour les joggers, des espaces d'expositions diverses, ou des sanctuaires d'étude de la faune et la flore.
Parisien depuis ma tendre enfance, j'ai effectué mes premiers pas aux jardins des plantes et du Luxembourg, et je conserve un lien étroit avec les espaces verts en tant que parent notamment dans les 18 et 19 eme arrondissements, au jardin de la halle Pajol, et aux parcs de la Villette et des Buttes Chaumont. Les jardins partagés pullulant dans cette zone, ils ont attiré ma curiosité mais restaient mystérieux en ce qui concerne leur fonctionnement et leurs buts.
Postuler pour ce projet a donc été une évidence lorsque les éditions du Chêne cherchaient le photographe adéquat pour aller à la découverte de ces jardins et sélectionner les plus emblématiques de Paris. Cela m'a permis de revisiter Paris et surtout de rencontrer des parisiens engagés dans une vie de quartier liant associations culturelles, caritatives, thérapeutiques, écoles, maisons de retraite, Amap, et même petits restaurateurs de quartier. J'ai appris quelques rudiments sur la culture de jardin, le compost, et je connais désormais toute l'actualité liée aux initiatives vertes, troc de plantes, partages de semences et connaissances, de quoi agrémenter de plantes utiles et agréables mes balcons.

Êtes vous adhérent d'un jardin partagé?

Je n'ai pas encore sauté le pas pour adhérer à un jardin partagé mais si je devais en choisir un, je privilégierais un jardin partagé proche mais indépendant d'un jardin public, plus préservé du vandalisme, donc plus propice à la culture de plantes fragiles ou potagères et à l'agrément visuel.

Pensez-vous que ce genre d'aménagement peut renforcer le lien social des habitants d'un quartier?

Cela se vérifie dès lors que la création du jardin nécessite la constitution d'une association des habitants du quartier !
L'intensité du renforcement du lien social dépend de l'implication des responsables et de l'objectif initial validé par la mairie pour l'obtention des agréments. Au minimum il va lier les voisins du jardin et aura obligation de s'ouvrir une fois par semaine au public : Les retraités, les personnes seules ou partiellement inactives professionnellement, leurs enfants, les amoureux du quartier et du jardinage, dans un milieu préservé de l'agitation urbaine s'y retrouvent alors et créent une communauté paisible autour de l'agrément du jardin.

Un bel exemple très récent à découvrir est celle de Tonton Demba et la bibliothèque Emilie, au jardin des connaissances (Truillot) actuellement installé dans le square en face de l'église St Ambroise, et bientôt intégré dans le futur grand jardin en parachèvement. Des lectures organisées et des ateliers de construction de mobiliers de jardin en bois de récupération occupent les enfants et les personnes désoeuvrées du quartier. Il remporte un vif succès auprès des habitants et bénéficie du soutien du diocèse.

Ainsi, une proportion majoritaire de ces jardins est une plate forme de rendez vous avec les associations, écoles, et les plus actifs offrent des festivals ouverts aux habitants et touristes en collaboration avec les commerçants locaux, les artisans, la sncf, la mairie...

Quel a été votre plus beau souvenir dans ces jardins partagés?

Chaque jardin ayant son charme propre, de nombreux jardins m'ont laissé de bons souvenirs (il n'y a qu'à consulter les jardins sélectionnés dans le guide des jardins partagés de Paris). Parmi ceux-ci, celui qui m'a apporté le plus en tous points s'appelle les jardins du ruisseau, sur la petite ceinture porte de Clignancourt. Le site, ses acteurs et projets, la diversité culturelle et internationale de ses événements et son ouverture au plus large public font de ce jardin partagé une réussite remarquable.

Pensez-vous que les aménagements en pied d'immeubles de type bac sont bien accepté par les habitants?

Dès lors qu'ils n'entravent pas la circulation des piétons et poussettes, et agrémentent les rues, ils contribuent au bien-être urbain des familles, et de toutes personnes sensibilisées au mieux vivre ensemble. Selon les quartiers ils sont plus ou moins bien respectés. Adapter les plantations et bacs à l'environnement urbain et communiquer sur ces initiatives contribuera sans doute à la réussite de ces nouvelles installations.

Pensez-vous que ce genre d'aménagement peut renforcer le lien social des habitants d'un quartier?

Ces structures sont des outils, des prétextes pour mener des actions collectives mais dépendent de l'implication, et de la ténacité des habitants. A mon sens ces structures ne peuvent perdurer que si elles sont créées en collaboration avec les habitants au sein d'une structure collective reconnue du quartier. Elles ont un effet de sensibilisation auprès du plus grand nombre, créent une amorce vers une prise de conscience que l'espace public n'est pas forcément impersonnel et géré seulement par des agents rémunérés par l'argent des impôts. On peut espérer que les plus récalcitrants au respect de l'espace public commencent à réfléchir autrement sur l'impact de leurs dégradations en considérant davantage le quartier comme un bien de tous.

Que pensez-vous du lien entre le végétal et le social?

Par mon expérience de visite de tous ces jardins partagés, rues végétalisées, et ma présence lors de huit événements dans ou avec les membres des jardins partagés, je peux témoigner de l'effet bénéfique du lien entre le végétal et le social dans le milieu urbain.
Avec comme fer de lance les jardins partagés, j'ai pu noter :
-L'amélioration du cadre de vie de chacun,
-Le développement d'activités culturelles et maraîchères, d'événements festifs, de découvertes gastronomiques,
-La portée éducative auprès des écoliers d'établissements ne disposant pas de jardins,
-La coopération avec des maisons de retraite pour le bien-être des personnes âgées,
-La génération de nouveaux liens entre les habitants de tous âges, handicaps, et origines sociales et culturelles,
-La contribution à l'insertion et à l'intégration des plus démunis, et aussi à la thérapie de patients suivis médicalement pour toutes sortes de traumatismes ou pathologies.
Le végétal peut donc être un instrument de cohésion sociale s'il est animé par la volonté des habitants et soutenu par les acteurs sociaux.

Fayçal.

ANNEXE IV :Mail de réponse du questionnaire de Cycloponic

Bonjour,

Notre projet ParisCulteurs de la rue du Pré est un projet à moyenne échéance : comme les travaux du bâtiment situé en-dessous doivent être suffisamment avancés pour que nous puissions entamer nos aménagements, il ne verra pas le jour avant plusieurs années.
De ce fait, le quartier aura évolué d'ici ce temps ; ce que nous avons pris en compte pour sa conception.

En réponse à vos questions :

Pouvez-vous résumer votre aménagement (forme, objectif,…?)

Il s'agit d'un aménagement multifonctionnel : Serre de production maraichère commerciale + jardin des petits fruits (framboises) + rucher + végétalisation d'un toit - terrasse

Cet aménagement est-il ouvert au public ?

Pour des raisons de sécurité d'occupation des bâtiments situés en dessous et d'accès, le site ne pourra être ouvert au public.

Quels ont été vos motivations ?

La participation à un tel appel à projet comme ParisCulteurs et pour un tel site ne pouvait qu'intéresser Toit Tout vert

Avez-vous une volonté de réaliser un lien social par votre aménagement ?

Le positionnement prix que nous avons retenu aura un impact social fort : la production qui sera issue de ce site sera commercialisée auprès de la population du quartier à un tarif abordable et non élitiste (la qualité des F&L pour tous)

Quels sont les résultats de votre projet à l'heure actuelle ?

Nous sommes au début des études technique, vu le calendrier prévu.

Avez-vous des futurs projets dans Paris ?

Oui, nous avons d'autres projets dans Paris, et pas seulement futurs : notre premier projet (dont les étude ont commencé en 2013 – largement avant ParisCulteurs) sera construit avant celui du 18ème : il s'agit de notre site du 12ème arrondissement : La Ferme de Reuilly

Cordialement.

ANNEXE V : Mail de réponse du questionnaire du jardin partagé Le bois Dormoy

Pouvez-vous résumer votre jardin (forme, date de réalisation, …. ?)

Le bois dormoy a été créé en 2007 par des voisins de la parcelle, une ancienne imprimerie démolie et laissée en friche. Il a connu une première phase très active avant d'être menacé par un projet de construction de la mairie.
Après 4 ans de lutte il a été sauvé mais reste fragile. Il reprend vigueur depuis sept 2016 et l'arrivée de nouveaux adhérents. Il en compte 75 à ce jour.
Le jardin fait 1600m2 et possède 20 parcelles de jardinages. Il ressemble à un sous bois avec bcp d'arbres ce qui en fait un lieu singulier à Paris.

Quels ont été les motivations de la réalisation d'un tel projet ?
Créer un Espace vert dans un quartier qui en manque, favoriser la biodiversité, le compost et le jardinage bio.

Combien d'adhérents compte votre jardin ? Ce nombre augmente-t-il ?
75, en augmentation forte. Beaucoup de demande de parcelles , nous allons devoir les redistribuer peut être en diminuant leur surface.

Organisez-vous des événements sociaux ? Si oui lesquels ?
Il organise quelques événements culturels (concerts) et conviviaux (vide grenier, déjeuners communs etc)
Il est un lieu de détente pour les habitants et familles du quartier.
Il est en lien avec les écoles du quartier. Un partenariat est prevu cette année avec le collège Marx dormoy.

Quels sont les motivations des adhérents ?
Jardiner, profiter d'un espace vert au calme, sentir la nature, rencontrer autres adhérents

Comment gérez-vous les récoles ?
Chaque jardinier les gère individuellement, l'été est l'occasion de partager lors des absences de certains et lors de repars communs.

Odile de Plas
Présidente de l'association

ANNEXE VI : Liste des lieux végétalisations ponctuelles dans le 18e

PROJET DE PAYSAGE COMESTIBLE DANS LE XVIII ème ARRONDISSEMENT

Végétalisons le XVIII ème

Projet Vergers Urbains

ADRESSE	*Responsable*	*Adresse mail*	*année de création*	*Projet étude ou réalisé*
93 Boulevard La Chapelle	Jean-Michel Métayer.	jmmmetayer@sfr.fr	2016	Réalisé
54 Rue du Simplon	Aide Emmaüs		2015	Réalisé
141 rue de clignancourt	Le Jardin de Georgette	laurence@lbagot.com	2017	Réalisé
141 rue de clignancourt	Le Jardin de Georgette	laurence@lbagot.com	2016-01-01	Réalisé
26, rue de Laghouat 75018 F	ACCUEIL GOUTTE D'OR	ascfamille@accueilgouttedor.fr	2016	Réalisé
54 Rue du Simplon	Aide Emmaüs	simplonvert@gmail.com	2016	Réalisé
80 rue Vauvenargue	collectif "80 rue Vauvenargue"	allainannie@yahoo.fr	2017	En étude
93 Boulevard La Chapelle	Jean-Michel Métayer.	jmmmetayer@sfr.fr	2017	Réalisé
Avenue de la porte des poiss	les poissonniers fleuris	carrollive@gmail.com	2017	En projet
Boulevard Ney (19-21)	Unicité Anouchka Labonne	alabonne@uniscite.fr	2017	En étude
Ernestine		caroline.turquet@gmail.com	2015-05-01	Réalisé
escalier du Passage des Ab	au four au moulin	jessica@aufouraumoulin.com	2017	Réalisé
Impasse du Curée	Arnaud Bouquin	bouquar@gmail.com	2015	En étude
Impasse Robert	Collectif impasse Robert.	impasseverte@gmail.com	2015	Réalisé
Jardinière Maxime Lisbonne	Marie Montolieu	mariemontolieu@gmail.com	2017	Réalisé
Jean de Cottin	Association gens de Cottin +Ogif Boucry, EDL La Chapelle, Cefil	gensdecottin@gmail.com	2015-01-01	Réalisé
Jean de Cottin (nouvel amén	Association gens de Cottin	gensdecottin@gmail.com	2016	Réalisé
Jean de Cottin (nouvel amén	Association gens de Cottin	gensdecottin@gmail.com	2017	Réalisé
Pointe Suez / Panama	Syndicat des Coprop Rue de panama	dc2panama@yahoo.fr	2017	En étude
Rue Affre	Anne Ducoureau	anne.coda@gmail.com	2016	Réalisé
Rue Affre deuxième aménag	Anne Ducoureau	anne.coda@gmail.com	2017	En étude
Rue Affre	Anne Ducoureau	anne.coda@gmail.com	2016	Réalisé
Rue Affre deuxième aménag	Anne Ducoureau	anne.coda@gmail.com	2017	En étude
Rue de Torcy	ENS – Centre social « Espace Torcy » Vanessa CHAPUIS	vanessa.chapuis@ensparis.fr	2016	Réalisé
Rue Duhesme	Nicole	n_autin@orange.fr	2017	Réalisé
Rue Duhesme	Nicole	n_autin@orange.fr	2015	Réalisé
Square Ornano	Caroline Bouffard de la crèche parentale la Chouine	presidence.lachouine@gmail.com	2017	Réalisé

Du vert près de chez soi

Projet Vergers Urbains

ADRESSE	*Responsable*	*Adresse mail*	*année de création*	*Projet étude ou réalisé*
Jean de Cottin	Association gens de Cottin +Ogif Boucry, EDL La Chapelle, Cefil	gensdecottin@gmail.com	2015-01-01	Réalisé

ANNEXE VII : Recueils de remarque lors de chantier

Chantier du 31/07/2017 de 10h30 à 18h.

Le chantier s'est déroulé dans le quartier populaire de porte de la chapelle, au nord du XVIII ème.
Un ilôt de bac avait déjà était construit.
La pharmacie et le bar le Celtic désire avoir leur propre bac en face de leurs commerces.
L'association Vergers Urbains a conçut et réalisé ces bacs.

Remarques recueillis lors de la construction des bacs :

- Plusieurs plainte de la forte présence des rats

- Plainte pour l'insécurité du quartier. Quelques jours avant une forte bagarre a éclatée dans le quartier. Deux personnes sont dans le coma, et une troisième personne est dans un état critique. Une habitante choquée de la scène nous en a parler.
Puis nous a dit qu'elle voulait se essayer d'améliorer l'état du quartier, et comment intégrer une association pour.

Une autre plainte sur l'état du quartiers, le problèmes de sécurité, le problème des migrants, le problème avec les personnes.

- Plusieurs remarques sexistes

- Plusieurs encouragements :
« Ah ça c'est quelque chose de vraiment bien!»
«les voitures ou les scooters ne rouleront plus sur ce trottoir !»

- Plusieurs critiques contre le projet :
« je vais réunir les locataires et faire une pétition contre vous!»Personne ne veut de vos bacs!»
« C'est peine perdue!»

-Rencontre et aide d'un habitant qui entretenir les bacs. Depuis un ans il les arrose et été content de rencontrer les personnes qui les réalise

- Aide de deux personnes immigrés.

- Demande de conseils de jardinage de la part de quelque personnes.

-Demande des habitants de prendre de la terre.

-Personnes qui ont donné de l'eau, des bonbons,..

-Aide de la part des personnes

Les chantiers avec les habitants permettent ainsi :

-D'impliquer les habitants dans la connaissance ou alors la construction du projet.

- Discuter avec les personnes pour ou contre le projet et leur expliquer l'intéret d'une telle végétalisation.

ANNEXE VIII : Permis de végétaliser

AGRO CAMPUS OUEST	Diplôme : Ingénieur Spécialité : Paysage Spécialisation / option : Maîtrise d'œuvre et ingénierie Enseignant référent :

Auteur(s) : Mélanie MICHELET Date de naissance* : 22/10/1993	Organisme d'accueil : Vergers Urbains Adresse : 14 Bis Rue Pajol 75018 Paris
Nb pages : 40 Annexe(s) : 9	
Année de soutenance :2017	Maître de stage : Mr Sébastien Goelzer

Titre français : En quoi le paysage comestible permet de reconnecter les habitants avec leur cadre de vie urbain ? : Un exemple le XVIIIème arrondissement de Paris

Titre anglais : How does the edible landscape reconnect the inhabitants with their urban living environment? : An example the XVIIIth arrondissement in Paris

Résumé (1600 caractères maximum) :

Le paysage est le reflet d'une société, une manière de pensée….

Les sociétés actuelles sont en crises, face à cela des personnes se battent pour trouver des solutions. De nouvelles méthodes de vivre et d'aménager le paysage sont inventées. C'est ainsi que la notion de « paysage comestible » apparaît. Ce terme désigne un paysage comportant des plantes potagères, fruitières ou aromatiques. Ces aménagements permettent de nouvelles activités et une autre façon de vivre le paysage.

Mais dans quelle mesure peut-on dire que le paysage comestible permet de reconnecter les habitants avec leur cadre de vie ? Comment les habitants voient cette nouvelle façon de penser et de construire le paysage ?

Au cours de ce mémoire nous essayerons tout d'abord d'expliquer cette notion nouvelle qu'est le paysage comestible. Puis après avoir dressé une liste de ces différentes formes nous décrirons ces formes. Nous évaluerons sont efficacité dans une zone restreinte mais non moins intéressante : le 18e arrondissement de Paris. Par le biais de divers rencontres et observations nous pourrons estimer l'effet du paysage comestible sur l'appropriation du cadre de vie urbain.

Abstract (1600 caractères maximum) :

Today's societies are in crisis, as people struggle to find solutions. New ways of living and landscape are invented. Thus the notion of "edible landscape" appears. This term refers to a landscape comprising vegetable, fruit or aromatic plants. These facilities allow for new activities and an alternative way of living the landscape.

But to what extent can we say that the edible landscape makes it possible to reconnect the inhabitants with their living environment? How do the locals see this new way of thinking and building the landscape?

In the course of this thesis, we shall try first to explain the new notion of the edible landscape. Then, after having drawn up a list of these different forms, we shall describe these forms. We will evaluate their effectiveness in a restricted but not less interesting area: the 18th arrondissement of Paris. Through various encounters and observations we can estimate the effect of the edible landscape on the appropriation of the urban living environment.

Mots-clés : Paysage comestible – Végétalisation urbaine- Agriculture urbaine – Co-conception- Co-Construction – Appropriation – Espace public

Key Words: Edible Landscape - Urban Vegetation- Urban Agriculture - Co-design- Co-Construction - Appropriation - Public space

* *Elément qui permet d'enregistrer les notices auteurs dans le catalogue des bibliothèques universitaires*

Document à intégrer au mémoire